



LA MÉTÉO: ENSOLEILLÉ.
MINIMUM: 0°, MAXIMUM: 17°.
DEMAIN: ENSOLEILLÉ ET CHAUD. DÉTAILS PAGE A 2

LOWEZ A LONG TERME
une Mercedes-Benz
directement de
Mercedes-Benz

MTL: 735-3561 RIVE-SUD: 672-2720

35cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents, Îles de La Madeleine: 90 cents

MONTRÉAL, MARDI 22 OCTOBRE 1985, 102^e ANNÉE, N° 3, 96 PAGES, 8 CAHIERS

Johnson déclencherait demain des élections pour le 2 décembre

■ QUÉBEC — À moins d'un revirement de dernière minute, c'est dès demain que le premier ministre du Québec, M. Pierre Marc Johnson, déclencherait des

LOUIS FALARDEAU
de notre bureau de Québec

élections générales pour le 2 décembre. C'est ce que LA PRESSE a appris hier de source sûre.

Déjà il y a 10 jours, lors de la réunion du Conseil national à Québec, les principaux organisateurs du Parti québécois avaient

été avisés qu'ils devaient se tenir prêts parce que les élections pouvaient dès lors être déclenchées à tout moment.

Lors d'autres réunions d'organisation le week-end dernier, les militants ont reçu le mot d'ordre de faire comme si les élections devaient être déclenchées cette semaine.

Or, selon nos sources d'information, c'est demain, lors de sa réunion régulière, que le Conseil des ministres adoptera le décret ordonnant au directeur général des

élections de tenir des élections générales le 2 décembre.

Au moment de présenter le décret par signature au Lieutenant-gouverneur, le premier ministre lui demandera aussi de dissoudre l'Assemblée nationale.

L'annonce du scrutin ne prendra personne par surprise, puisque la campagne électorale est en cours depuis plusieurs semaines déjà. Les libéraux réclament depuis longtemps la tenue d'élections et ils se ser-

vent depuis deux mois de leurs coffres bien remplis pour mener une pré-campagne coûteuse.

L'adoption du décret demain aura pour effet de mettre en vigueur les dispositions de la loi concernant les dépenses électorales et de limiter à environ \$40 000 par circonscription les sommes que les partis pourront dépenser pendant les 41 jours que durera la campagne.

Les libéraux sont tout à fait prêts. Ils ont complété dimanche leurs préparatifs au



Pierre Marc Johnson

AUTRES INFORMATIONS, PAGE A 8

voir ÉLECTIONS en A 2

AUJOURD'HUI

McGILL COLLEGE

Cadillac Fairview s'associe au Montréal Trust pour réaliser la « Place Montréal Trust », un projet de \$125 millions.

page D 1

RÉFUGIÉS

La libération de 23 personnes détenues en vertu de la législation sur l'immigration représente une étape majeure dans l'histoire des réfugiés au Canada.

page A 5

FOGLIA

Foglia rend visite à une vieille grand-mère de Drummondville, France, qu'il avait connue lorsqu'il était enfant.

page A 5

LA PME AU QUÉBEC

Dans un cahier spécial sur les PME, LA PRESSE analyse la situation des petites et moyennes entreprises au Québec.

cahier C

AÉROPORTS

Le ministre des Transports, Don Mazankowski, s'engage à faire payer aux passagers leur juste part du coût d'entretien des aéroports.

page D 6

PÉRÈS

Le premier ministre Shimon Pérès propose qu'Israël et la Jordanie mettent immédiatement fin à l'état de guerre qui existe entre les deux pays.

page G 1

LA MODE

Un bijou ou une simple ceinture transformant, pour le soir, la petite robe passe-partout du 9 à 5.

page E 1

NORDIQUES 3, CANADIEN 2



Le Canadien s'est incliné 3-2 devant les Nordiques, hier soir au Forum, mais il a au moins perdu de façon honorable. Victime de 24 buts à ses trois matches précédents, le Canadien a livré un meilleur match contre ses éternels rivaux. Mais le résultat final aura été le même: un quatrième revers de suite pour le Canadien, qui occupe le dernier rang de la section Adams, et un septième gain consécutif pour le Fleurdelisé, qui domine le classement de la section. L'écart entre les deux équipes est maintenant de 10 points avec le résultat du match d'hier. Peter Stastny, Jean-François Sauvé et Mark Kumpel ont marqué les buts des Nordiques, tandis que les Suédois Kjell Dahlin et Mats Naslund répliquaient pour le Canadien. Seul le but de Kumpel a été

réussi à forces égales. Plusieurs incidents disgracieux ont marqué le match: il y a d'abord eu un accrochage entre Bobby Smith et Wilf Paiement, suivi d'une bagarre entre Mike Lalor et Paul Gillis. Puis, avec moins de deux minutes à faire à la rencontre, un accrochage en apparence anodin entre Peter Stastny et Stéphane Richer s'est soldé par un coup de bâton du premier à la figure du joueur-recrue du Canadien. Le geste n'a pas été puni par l'arbitre Denis Morel, ce qui a provoqué l'ire de la foule et celle de Serge Savard. Comme a pu le constater le centre Brian Skrudland, les bâtons volaient haut...

Tabloid Sports, pages 2 à 4.

photo Bernard Brault, LA PRESSE

LES JEUNES ENTREPRENEURS

Johnson réussit à engager l'élite des gens d'affaires

■ Coup d'éclat hier à Montréal: le premier ministre Pierre Marc Johnson a annoncé la participation de l'élite des gens d'affaires du Québec à son projet de Corporation d'investissement jeunesse, destiné à assister l'entrepreneuriat des jeunes, un projet que les libéraux qualifiaient de « manoeuvre électorale douteuse » 24 heures plus tôt.

PIERRE VENNAT

Sept hommes d'affaires connus, dont MM. Paul Desmarais de Power Corporation, Laurent Beaudoin de Bombardier, et Bernard Lamarre de Lavallin, ont en effet accepté de participer à un comité de travail chargé de la mise au point de ce projet.

La plupart d'entre eux n'ont toutefois pas voulu apparaître aux côtés du premier ministre Johnson en conférence de presse, hier. Car, s'ils endossent l'idée, ils ne sont pas pour autant disposés à appuyer la formation politique qui l'a lancée.

Les libéraux avaient coupé l'herbe sous les pieds du premier ministre en évenant la meche, dimanche, à l'issue de la réunion de leur conseil national à Montréal, et en donnant des motifs purement politiques à l'initiative gouvernementale. Le député de Jean-Talon, M. Jean-Claude Rivest, avait dit espérer que cette dénonciation aurait pour effet de reléguer le projet aux oubliettes.

Le projet de Corporation d'investissement jeunesse, dont les modalités restent imprécises, tend à créer un nouveau programme gouvernemental destiné à assister l'entrepreneuriat des jeunes par la mise en disponibilité d'une aide technique appropriée et par la création d'une fondation administrée par l'entreprise privée.

voir JOHNSON en A 2

SOMMAIRE

Annonces classées D 8, F 1 à F 7
Arts et spectacles
— Informations..... B 1 à B 3
— Horaires..... B 4
Décès, naissances, etc..... G 3
Économie..... D 1 à D 12
Éditorial..... A 6
Êtes-vous observateur?..... F 3
FEUILLETON
Maryse..... F 5
Horoscope..... F 2
Le monde..... G 1, G 4, G 5
Mots croisés..... F 7
Mots croisés..... F 6
Quoi faire aujourd'hui..... B 4
Télévision..... B 2
Tribune libre..... A 7
Vivre aujourd'hui
— La mode..... E 1 à E 7

TABLOID SPORTS
Bandes dessinées..... 12, 13
Mots croisés..... 16



Mgr Bernard Hubert

Mgr Hubert élu président de l'épiscopat canadien

■ L'évêque du diocèse de Saint-Jean-Longueuil, Mgr Bernard Hubert, a été élu hier président de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC). Il succède à

JULES BÉLIVEAU

ce poste à Mgr John Sherlock, évêque de London. L'épiscopat catholique canadien est présentement réuni à Ottawa pour son assemblée plénière annuelle.

L'élection du nouveau président de la CECC comportait cette année un élément de suspense pratiquement inédit du fait que le vice-président sortant, l'évêque de Rouyn-Noranda, Mgr Jean-Guy Hamelin, avait annoncé que des raisons personnelles et des problèmes de santé l'empêchaient d'accéder à la présidence de la conférence épiscopale.

Il était en effet devenu traditionnel qu'un évêque ayant accompli le mandat normal de deux ans à la vice-présidence de l'organisme soit choisi, au cours d'une élection pratique-

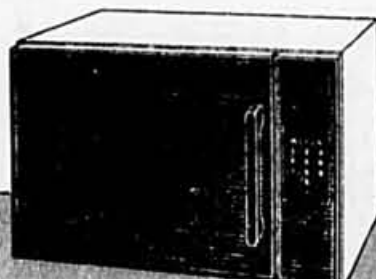
ment pro forma, comme président de la CECC.

Une autre tradition, officielle celle-là, veut que le poste de président de la CECC, tout comme celui de vice-président, soit confié en alternance à un évêque francophone et à un évêque anglophone. Par ce système, les évêques canadiens s'assurent que les deux grands groupes linguistiques canadiens sont toujours représentés au plus haut niveau de direction de la conférence épiscopale.

voir MGR HUBERT en A 2

Fours micro-ondes

VENTE À PARTIR DE 299\$



Quasar le petit magasin au grand, grand, choix!
SANYO TOSHIBA

20 MODÈLES EN MONTRE
CONSEILLERS À VOTRE SERVICE

Dumoulin
8390 ST-HUBERT — 388-4636 / 4777

À UN PAS DU METRO CREMAZIE
À UNE RUE DE METROPOLITAIN

ÉLECTIONS

SUITE DE LA PAGE A 1

cours d'une réunion élargie de leur Conseil général dont ils sont sortis plus optimistes et enthousiastes que jamais.

Ils feront campagne contre le Parti québécois et ses neuf années de gouvernement du Québec. Ils mettront en valeur leur parti, son programme, l'équipe que forment ses candidats et son chef. Informés que M. Bourassa est moins populaire que son parti, ils n'en feront pas leur argument électoral exclusif.

Les péquistes, au contraire, concentreront toute leur campagne autour de la personne de leur nouveau chef, Pierre Marc Johnson. LA PRESSE a appris, par exemple, que les candidats ont été invités à utiliser exclusivement comme affiche électorale une photo où ils apparaissent en compagnie de M. Johnson. Et déjà, le sigle du parti a été réduit à des dimensions quasi-microscopiques dans le matériel publicitaire utilisé par les candidats.

Ils mettront aussi en valeur leurs bons coups des dernières années et promettent que la « nouvelle » équipe recrutée par M. Johnson leur en réservera plusieurs autres si elle est élue.

Au chapitre du choix des candidats, comme de la mise en place des organisations dans les circonscriptions, le Parti libéral est de loin le plus avancé.

Il a déjà choisi 112 des 122 personnes qui brigueront les suffrages sous sa bannière. Les dix autres ont à peu près tous déjà été recrutés, mais leurs noms ne seront annoncés qu'une fois la campagne officiellement en cours.

Il y aurait dans le groupe plusieurs vedettes dont l'identité a été jalousement gardée secrète. Ainsi, LA PRESSE n'a pu faire

confirmer que le président de la CUM, M. Pierre DesMarais, avait finalement accepté de se présenter pour le parti de Robert Bourassa.

Les libéraux ont également loué à peu près toutes leurs permanences de circonscriptions et à plusieurs endroits les militants y sont déjà à l'oeuvre.

Le PQ de son côté n'a pas encore choisi la moitié de ses candidats. Mais il en a déjà recruté dans chacune des 122 circonscriptions et leur sélection officielle devrait se faire très rapidement une fois la campagne officiellement en cours.

Là aussi on nous promet quelques vedettes. Mais surtout, dit-on, des candidats bien connus dans leur milieu. Beaucoup de jeunes, de femmes, de personnes oeuvrant dans le milieu des affaires.

Le PQ ne compte qu'une douzaine de femmes candidates présentement, mais M. Johnson, qui a consacré beaucoup de temps au recrutement depuis quelques semaines, a fait beaucoup d'efforts de ce côté dans l'espoir, dit-on, d'en présenter finalement une trentaine.

Il souhaite également amener en politique plusieurs hommes et femmes d'affaires, une catégorie de personnes que les libéraux ont jusqu'à maintenant beaucoup mieux su recruter que le PQ.

Au chapitre de l'organisation matérielle, le parti gouvernemental a rattrapé une partie de son retard au cours des derniers jours. Le choix des locaux va bon train comme, dit-on, la campagne de financement absolument nécessaire pour regarnir ses coffres presque vides. Elle prend fin dimanche et les organisateurs ont bon espoir d'atteindre leur objectif.

Notons enfin que si l'élection était annoncée demain, le PQ tiendrait une réunion spéciale de son Conseil national au cours du week-end.

INSUFFISANCE DU BUDGET DE \$260 000 POUR MONTRÉAL

Moins à déjeuner pour les élèves des quartiers pauvres

Faute d'argent, les écoles des quartiers pauvres de Montréal donnent de moins en moins de déjeuners aux enfants qui n'ont pas assez à manger à la maison.

ANDRÉ NOËL

Un document déposé hier soir au Conseil scolaire de l'île de Montréal déplore que les commissions scolaires doivent restreindre les périodes de distribution d'aliments.

Seulement 3 650 élèves de 10 écoles de la Commission des écoles catholiques de Montréal peuvent cette année manger tous les matins des muffins, des yaourts ou des brioches sans avoir à les payer.

La coordonnatrice de la politi-

que alimentaire du Conseil scolaire, Danielle Sabourin, a dit en entrevue qu'il faudrait au moins doubler le nombre d'écoles touchées par cette aide alimentaire à la CECM.

La Commission des écoles protestantes du grand Montréal n'offre plus de déjeuners que 52 jours sur les 180 jours de l'année scolaire. Seulement 1 724 enfants en profitent.

« Beaucoup d'enfants de Saint-Henri, de Pointe-Saint-Charles ou du centre-sud de Montréal ne déjeunent pas à la maison, surtout aux fins de mois, a dit Mme Sabourin. En fait, beaucoup ne mangent plus que du pain et du « balloney » juste avant l'arrivée des chèques de l'aide sociale. Ça affecte leur concentration. »

Selon elle, le budget de \$260 000

consacré aux suppléments alimentaires dans les commissions scolaires de l'île est devenu insuffisant avec les années.

Prendre aux pauvres

Le Conseil scolaire — qui regroupe les huit commissions scolaires de l'île de Montréal — a par ailleurs accusé le ministère de l'Éducation de « prendre aux pauvres pour mieux servir les riches ».

Le ministère a réduit les crédits à l'éducation en milieu défavorisé à Montréal à \$1,25 million, alors qu'il avait donné \$1,5 million l'an dernier, indique un document déposé hier.

Ne s'attendant pas à une diminution, le Conseil scolaire avait prévu ces sommes dans son budget de cette année. Les subventions du ministère en milieu défavorisé vont au fonctionnement des maternelles pour les enfants de quatre ans dans les quartiers pauvres.

« Il s'agit là d'une coupure tardive inacceptable, d'un geste odieux et tout à fait incompatible avec la priorité que le ministère veut donner à ce dossier (l'éducation en milieu défavorisé) », affirme une résolution votée par les délégués au Conseil.

Selon le Conseil, le ministère réduit les fonds aux maternelles pour les enfants pauvres tout en augmentant les crédits aux services de garde — qui favoriseraient des familles (déjà) favorisées. (Les services de garde permettent aux parents qui travaillent de laisser leurs enfants à leurs écoles en dehors des heures de classe.)

GRÈVE DES SYNDIQUÉS CSN DE QUATRE TRANSPORTEURS

20 000 élèves privés de transport dans Lanaudière



Marie-Claude Desjardins, sitôt ses cours terminés à l'école secondaire Léopold-Gravel de Terrebonne, se dépêche pour ne pas faire attendre sa mère plus longtemps. La grève des autobus scolaires oblige bien d'autres familles à s'arranger vaillamment pour transporter leurs enfants.

Il était 16 h, hier, aux abords de l'école secondaire Léopold-Gravel, à Terrebonne. Les automobilistes se garaient en file sur les rues adjacentes en attendant la fin des cours, toute proche. « On fait le taxi. La grève

NICOLE BEAUCHAMP

nous dérange et nous désorganise. On espère que ça ne durera pas trop longtemps », répétaient les parents des élèves privés du transport scolaire habituel.

Quelque 250 chauffeurs et proposés à l'entretien d'autobus, membres de quatre syndicats affiliés à la CSN et regroupés en front commun, ont en effet déclenché une grève illimitée. Leurs circuits quadrillent les territoires de six commissions scolaires, soit Les Ecoles, dans l'est de Laval, et cinq autres de la région de Lanaudière. Ce conflit force environ 20 000 élèves à se déplacer par leurs propres moyens.

Dans la banlieue nord-est de Montréal, l'arrêt de travail qui immobilise les véhicules de la compagnie les Autobus Terrebonne Inc., touche surtout la C.S. Les Ecoles (25 pour cent de sa clientèle est affectée) et la C.S. des Manoires. À cet endroit, le conflit prive de transport 9 000 des 12 300 élèves qui fréquentent la vingtaine d'écoles primaires et secondaires s'éparpillant à Terrebonne, Mascouche, Lachenaie et La Plaine.

Pris de court

Les directeurs de ces écoles et les syndiqués avaient bien averti les parents qu'à moins d'un changement de dernière heure, les autobus ne rouleraient pas à compter de lundi matin. Le débrayage en a quand même pris plusieurs de court. « Je dépanne des voisins en voyageant leurs enfants avec

les deux miens. Leurs parents n'ont qu'une voiture et travaillent tous deux à l'extérieur. Aujourd'hui, il fait beau, mais... », de dire Mme D., de Saint-Louis de Terrebonne.

Comme elle, d'autres expriment leur contrariété sans y mettre encore l'accent de l'exaspération. « Pas facile de concilier les horaires de tous et chacun et de synchroniser le transport, soupire Mme Murielle Ferland, qui a stationné sa voiture bien en vue d'une des entrées de l'école Léopold-Gravel. Je travaille à temps partiel, mon mari travaille le soir, et notre garçon commence et termine la classe à son école primaire une heure plus tôt que notre fille. »

Dans deux écoles secondaires de la C.S. des Manoires, Le Manoïr à Mascouche et Armande-Corbelle à Terrebonne, presque la moitié des élèves (45 p. cent) se sont absentes. « Le conflit n'oblige pas seulement à organiser et à synchroniser le transport, il retarde aussi les professeurs et les enfants. J'enseigne dans une classe spéciale d'une école primaire située à Mascouche. Cinq enfants sur 14 manquaient dans mon groupe. Cela m'empêche d'aller de l'avant dans mon programme, car il me faudrait reprendre la matière pour les absents », ajoute Mme Christine Viau, qui habite Lachenaie.

Rejet des offres

Vendredi dernier, les syndicats associés au Regroupement des employés syndiqués des autobus scolaires (RESAS) ont rejeté les offres des quatre transporteurs privés. Outre les Autobus Terrebonne (90 employés), il s'agit des Autobus Gaudreault (110 employés), des Autobus Gil-Ber (40 employés) et des Autobus Germain-Perreault (huit employés). Ils véhiculent les élèves des institutions d'enseignement de Joliette et ses environs, de même que de Rawdon.

« Nous voulons obtenir la parité des conditions salariales, soit un taux horaire moyen de \$10,50, avec tous les chauffeurs d'autobus de la région de Lanaudière syndiqués à la CSN », déclare M. Daniel Simard, le conseiller syndical dans ce dossier. Il faut d'abord niveler les écarts entre les firmes...

MGR HUBERT

SUITE DE LA PAGE A 1

L' élu d'hier à la vice-présidence de la CECC est Mgr James M. Hayes, archevêque de Halifax.

L'élection de Mgr Hubert à la tête de la conférence épiscopale canadienne est importante à plusieurs titres. Elle signifie d'abord que c'est l'évêque de Saint-Jean-Longueuil qui représentera officiellement les évêques du Canada au synode extraordinaire devant avoir lieu à Rome du 25 novembre au 8 décembre et qui aura pour tâche d'examiner les acquis de Vatican II.

Ce choix des évêques catholiques du Canada peut être interprété également comme une adhésion à une tendance plus progressiste dans l'Église, Mgr Hubert ayant depuis longtemps été associé à l'aile la plus avant-gardiste de l'épiscopat canadien.

Mgr Hubert est né à Beloeil en 1929. Ordonné prêtre à Valleyfield en 1953, il a été nommé évêque de Saint-Jérôme en 1971 et

choisi évêque coadjuteur de Saint-Jean-de-Québec en janvier 1977. Il est devenu officiellement évêque de ce diocèse, succédant à Mgr Gérard-Marie Coderre, le 3 mai 1978.

Le nouveau président de la CECC a fait ses études théologiques au Séminaire universitaire d'Ottawa. Il a étudié en sciences humaines et en chimie respectivement à Paris et à l'université Columbia de New York. Après son ordination à la prêtrise, il a été notamment professeur de chimie, directeur des élèves, aumônier des étudiants et supérieur des prêtres au Séminaire de Valleyfield. De 1970 à 1971, il a été vicaire épiscopal et directeur de la pastorale paroissiale à Valleyfield.

À la CECC, Mgr Hubert a occupé divers postes, dont ceux de membre du conseil d'administration, membre de l'équipe pastorale, président de la commission épiscopale des affaires sociales et membre du comité exécutif à titre de cotrèsorier. Il a aussi été actif au sein de l'Assemblée des évêques du Québec.

DEMAIN

dans LA PRESSE

■ **L'ÉCREVISSE DU LAC SAINT-PIERRE:** Pour ceux qui ne le sauraient pas, l'écrevisse est un crustacé comestible. Et, dans le lac Saint-Pierre, notamment, on en trouve une espèce qu'avec l'aide du gouvernement du Québec on se prépare à commercialiser. Un reportage de Pierre Gingras.

■ **LES BONS JOUETS:** La semaine dernière, l'Association des consommateurs du Québec faisait connaître son choix des plus mauvais et des meilleurs jouets pour la saison des cadeaux qui s'en vient. Mais qu'est-ce qui différencie le bon du mauvais jouet? C'est à partir d'une liste de treize questions que l'ACQ dresse sa liste annuelle. Lire le reportage de Jeanne Desrochers dans le cahier « Consommation ».

La Quotidienne à trois chiffres 865 à quatre chiffres 6212 Tirage d'hier

LA MÉTÉO

Mardi, 22 octobre 1985
AUJOURD'HUI: Min.: 0° Max.: 17°
ENSOLEILLÉ
DEMAIN: ENSOLEILLÉ, CHAUD

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	2	17	Ensoleillé
Outaouais	0	17	Ensoleillé
Laurentides	0	17	Ensoleillé
Cantons de l'Est	-4	15	Ensoleillé
Mauricie	-2	10	Ensoleillé
Québec	-4	15	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	-2	10	Ensoleillé
Rimouski	-2	10	Ensoleillé
Caspésie	-2	10	Ensoleillé
Basie-Corseou	-2	9	Part. nuageux
Sept-Îles	-2	9	Ensoleillé

États-Unis	Min.	Max.	Aujourd'hui
Boston	4	14	N.-Orléans 19 28
Buffalo	0	11	Pittsburgh 8 15
Chicago	10	14	S. Francisco 12 19
Miami	23	31	Washington 10 22
New York	8	17	Dallas 17 22

les capitales	Min.	Max.	Aujourd'hui
Amsterdam	2	13	Madrid 7 24
Athènes	10	18	Moscou -5 7
Acapulco	26	33	Mexico 13 24
Berlin	1	11	Oslo 4 14
Bruxelles	-2	16	Paris 5 16
Buenos Aires	11	25	Rome 5 22
Copenhague	9	14	Séoul 5 12
Genève	10	11	Stockholm 6 22
Hong Kong	23	25	Tokyo 13 19
La Coire	16	27	Trinidad 25 30
Lisbonne	14	24	Vienne 6 11
Londres	6	16	

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE A 1

Au sortir d'un déjeuner, hier midi, à l'hôtel Quatre Saisons, en compagnie d'une quinzaine de personnalités du monde des affaires, M. Johnson a annoncé que sept d'entre eux avaient accepté de faire partie d'un comité exploratoire, genre de « task force » qui verra à établir les modalités de création d'une fondation du secteur privé qui fournirait \$5 millions au projet pour démarrer.

Outre MM. Desmarais, Lamarre et Beaudoin, les gens d'affaires qui feront partie du comité sont MM. Pierre Pélaude, de Québec, Pierre Laurin, d'Alcan, Serge Saucier, de Raymond, Chabot, Martin & Paré et André Bisson, de la Banque de Nouvelle-Ecosse.

Les autres personnes présentes, qui auraient tous donné leur appui de principe à l'idée, sont MM. Roland Giroux, ex-président d'Hydro-Québec, André Dion, de Ro-Na, Roger Neron, de Culinar, Pierre Ducros, de Ducros, Meilleur et Roy, Yvon Martineau, de Stikeman Elliott, Jean-Claude Gagnon, de Samson, Bélaïr, Laurent Lemaire de Papiers Cascades, ainsi que le sénateur Léo Kolber.

Bourassa

Rejoint hier par LA PRESSE, le chef libéral, M. Robert Bourassa, a déclaré que l'appui des hommes d'affaires à cette idée était normal, puisque les libéraux eux-mêmes la préconisent depuis janvier dernier.

M. Bourassa a toutefois contre la façon dont M. Johnson

a, a-t-il affirmé, manipulé les gens d'affaires, en leur faisant croire qu'il s'agissait d'un appui à un projet non partisan. Selon lui, s'ils se sont rendus malgré tout au déjeuner d'hier, c'est qu'ils avaient déjà accepté d'y participer et qu'ils ne pouvaient s'abstenir pour des raisons de protocole.

Mordant, il a parlé de la « duplicité » du premier ministre et de son « hypocrisie » en se servant de la jeunesse.

M. Bourassa ne craint toutefois pas de se faire « voler son programme » sur cette idée ou même sur son projet énergétique, puisque selon lui, les péquistes n'ont « aucune crédibilité ».

Pour ces gens d'affaires, il s'agit bien sûr non pas d'un appui à un projet « péquiste » mais au principe de l'implication du secteur privé à un projet destiné à favoriser l'entrepreneuriat et la création d'emplois, via la création d'entreprise.

Ils ont donc décidé, en somme, de s'impliquer dans une « campagne de financement », les modalités de celle-ci (la création d'une véritable fondation, ou d'une corporation sans but lucratif, ou encore une autre formule) seront décidées par eux, et non le gouvernement.

Le premier ministre, tout fier d'avoir réussi à les convaincre « par des rencontres individuelles depuis une dizaine de jours, dans le cas de la plupart d'entre eux, par le déjeuner de ce midi pour les autres », a bien sûr consenti à ce que les hommes d'affaires définissent eux-mêmes les règles du jeu.

« C'est un projet de professionnels, qui sera mené par des gens qui sont les meilleurs au Québec dans leur domaine », a lancé le porte-parole du premier ministre, M. Gilles Emond.

Quant au premier ministre, interrogé par LA PRESSE, il a déclaré que non seulement il n'avait eu à tordre les bras de quiconque, mais encore « que des hommes d'affaires aussi prestigieux ne sont pas, de toute façon, susceptibles d'être influençables ».

« Je leur ai simplement dit que tant et aussi longtemps que je serai premier ministre, j'avais l'intention de faire des choses et que combattre le chômage des jeunes et développer l'esprit d'entrepreneuriat en était une. Mais que pour réussir, ça prenait la solidarité de tous, et particulièrement du monde des affaires. Ça leur a plu ».

D'ailleurs, a déclaré M. Johnson, le projet d'une telle corporation a un caractère permanent. Que le premier ministre au lendemain des prochaines élections soit Robert Bourassa ou Pierre Marc Johnson, la Corporation d'investissement jeunesse demeurera sur pied.

L'aide technique proviendrait d'un plan de parrainage des jeunes entrepreneurs par des hommes d'affaires d'expérience. D'autre part, les jeunes de 18 à 35 ans pourraient obtenir une aide financière de démarrage de la fondation, créée à partir de dons de petites, moyennes et grandes entreprises du Québec, grâce aux \$5 millions qu'on espère aller chercher.

Aidez Centraide à aider

Objectif: 17 000 000 \$

\$9,897,000

Centraide

ÉVASION FISCALE

La Sauvegarde condamnée à \$300 000 d'amende

La compagnie d'assurance La Sauvegarde a été condamnée, hier, à payer une amende de \$300.000, pour avoir permis à une centaine de clients d'éviter le paiement de leurs impôts.

JOYCE NAPIER

C'est le juge Anne-Marie David, de la Cour des sessions qui a fixé le montant de cette amende en soulignant qu'elle devra être payée dans les prochains six mois.

La compagnie d'assurance avait plaqué coupable à l'accusation d'avoir permis à 103 contribuables d'éviter des paiements d'impôts totalisant \$500 000 sur des revenus de \$3,3 millions.

Pour ce faire, la compagnie avait, en 1981 et en 1982, modifié illégalement des documents de façon à ce que ses clients profitent d'un régime fiscal que le gouvernement fédéral avait annulé.

Un homme de 84 ans assassiné à St-Calixte

Un homme âgé de 84 ans a été retrouvé assassiné dimanche à Saint-Calixte près de Rawdon.

Il s'agit de M. Ladislaus Szabo dont le corps a été découvert à son domicile par les policiers de la Sûreté du Québec venus l'informer qu'ils avaient trouvé sa voiture, abandonnée en bordure d'une route.

La victime a été poignardé et on soupçonne que le vol serait à l'origine de ce meurtre.

Triple évasion à Bordeaux

Il y a eu hier, en fin de soirée, une triple évasion de la prison de Bordeaux, sise sur le boulevard Gouin près de Salaberry.

Les trois hommes ont sauté par-dessus le mur de pierre, d'une hauteur d'environ neuf mètres, pour se retrouver hors des murs près de Gouin et Poincaré.

L'un des trois évadés est pratiquement tombé dans les bras de la force constabulaire tandis que les deux autres, Gilles Dubé et Guy Dubois, courent encore.

Ces derniers n'étaient vêtus que de jeans et de t-shirt.

Hernie ou vasectomie

PORT MOODY, C.-B. (PC) — On devait l'opérer pour une hernie, mais c'est plutôt une vasectomie qu'on lui a faite. Le président de l'hôpital Eagle Ridge a reconnu, lundi, qu'on s'était trompé de patient.

« Vous pouvez dire que je confirme qu'il s'agit d'une erreur d'identité », a déclaré M. Gerry Hiebert aux journalistes.

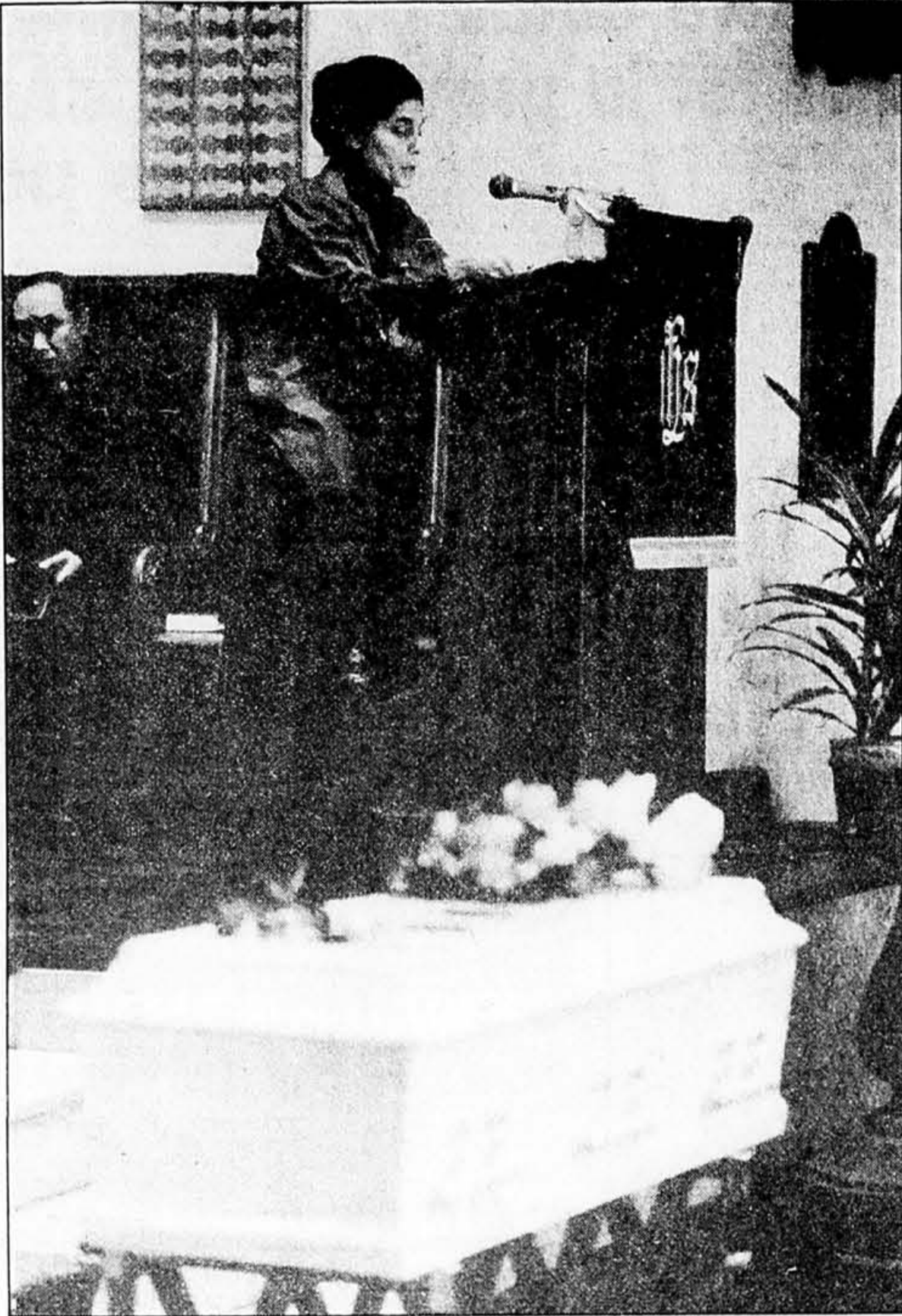
L'erreur a cependant été « rapidement découverte », a ajouté M. Hiebert, et les chirurgiens ont immédiatement renversé l'opération.

Des étreintes qui coûtent cher

VICTORIA (PC) — Le Conseil des droits de la personne de la Colombie-Britannique a condamné hier le propriétaire d'un restaurant à payer \$1,500 de compensation à une ancienne serveuse victime de harcèlement sexuel.

Mme Fields avait soutenu avoir été victime à 25 reprises des attouchements de son employeur, M. William Ueffing, entre octobre 1983 et avril 1984.

« Il ne s'agit pas d'une grosse affaire. J'ai essayé d'être ami. Je ne veux pas me sentir le patron. Je les ai embrassés et étreintes », a déclaré M. Ueffing, propriétaire du Willie's Rendez-vous.



TÉMOIGNAGE DE NAOMI BRONSTEIN

Adieux émouvants pour Mi Eun, la petite Coréenne

« La mort d'un enfant est très difficile à accepter ». La voix brisée par l'émotion, Naomi Bronstein, élue la veille personnalité de l'Année au Gala Excellence 85 de LA PRESSE, aujourd'hui mère endeuillée, livrait hier son témoignage aux obsèques de la petite Mi Eun.

leurs enfants. D'autres familles d'accueil étaient là également, de même que de nombreux Coréens dont M. Nak Chun Choi, consul de la République de Corée, et M. Hyung C. Ro, président de la communauté coréenne.

On ne pouvait faire plus « En toute honnêteté, il n'y a rien qui aurait pu être fait différemment, c'est notre seule consolation », a admis pour sa part M. Sobol en faisant l'éloge funèbre de l'enfant que sa famille et lui pleurent.

Au nom des parents de Mi Eun, il a tenu à exprimer sa reconnaissance à l'Hôpital de Montréal pour les enfants et à l'école qui fréquentait la fillette, pour les soins et l'attention qu'ils lui avaient prodigués. Il a ajouté que plusieurs personnes lui avait demandé si, dans les circonstances, il accepterait d'accueillir un autre enfant. Sa réponse: un « oui » retentissant.

« Mi Eun a rempli la maison de sa gentillesse, elle nous a apporté du bonheur, nous espérons l'avoir rendu heureuse », a déclaré dans un témoignage spontané Jane Sobol, qui se considérait sa grande sœur.

Tous les aspects concrets des funérailles ont été offerts généreusement: le cercueil, le corbillard, les services de Crématorium. « Je prendrai moi-même en Corée l'urne funéraire pour la remettre aux parents de Mi Eun, en même temps que le livre de condoléances signé par toutes les personnes présentes », a confié à LA PRESSE Naomi Bronstein.

photo Jean Goupil, LA PRESSE

Devant le cercueil blanc de Mi Eun, Naomi Bronstein livre son témoignage. On aperçoit, assis derrière elle, le révérend Han Gook Bai, pasteur de l'Église unie coréenne.

SELON LES RÈGLES DES PRISONS FÉDÉRALES

Un traitement de faveur pour Henri Marchessault

Selon les règles du jeu ayant cours en institution pénitentiaire fédérale, l'ex-policier Henri Marchessault n'aurait jamais pu jouir des conditions de détention dont il a bénéficié au centre de Saint-Joseph-de-Beauce, où le ministre québécois de la Justice a obtenu qu'il purge ses 14 ans d'emprisonnement pour trafic de drogue.

ROLLANDE PARENT de la Presse canadienne

Voilà ce qu'a indiqué hier M. Gaston Pelletier, responsable québécois des communications pour les services correctionnels fédéraux.

L'autorisation de sortir seul, tous les jours, pour se rendre en automobile remplir des fonctions de comptable dans une coopérative de la région, et celle de prendre un repas mensuel avec sa famille, au restaurant, ne lui aurait été accordée par aucune direction d'un établissement fédéral de détention.

Depuis la parution de l'article dénonçant ce traitement exceptionnel, le 11 octobre dernier, l'ex-capitaine et directeur de la Brigade des stupéfiants de la CUM a été relevé de ses fonctions mais est toujours détenu à Saint-Joseph-de-Beauce, a-t-il été possible d'apprendre hier.

Traitement réservé aux policiers et délateurs

L'Office des droits des détenus (ODD) soutenait il y a quelques jours qu'il ne faisait aucun doute que M. Marchessault jouissait d'un « traitement spécial » et que seuls des policiers et des délateurs avaient actuellement accès à de tels programmes.

Le porte-parole de l'ODD, Jean-Claude Bernheim, profitait alors de l'occasion pour lancer un défi aux autorités pénitentiaires de citer cinq cas de détenus ordinaires jouissant des mêmes privilèges.

Normalement, du fait que sa sentence est de plus de deux ans, l'ex-policier devrait être détenu dans un pénitencier de juridiction fédérale.

Mais pour des raisons de sécurité, le ministère de la Justice du Québec a profité de l'existence du programme de transfert fédéral-provincial et a demandé que M. Marchessault soit gardé dans une prison provinciale.

Une centaine de Québécois, à l'instar de M. Marchessault, profitent de ce programme, dont 75 femmes qui sont détenues à la prison de Tanguay parce qu'il n'existe pas de pénitencier pour femmes au Québec.



Henri Marchessault

photothèque LA PRESSE

Selon M. Pelletier, des services de détention fédéraux, les détenus profitent du programme de transfert le font pour des raisons de sécurité.

« Peut profiter du programme celui qui serait considéré comme un adversaire face aux détenus avec lesquels il cohabiterait », a dit M. Pelletier.

« En pénitencier fédéral, M. Marchessault aurait vraisemblablement été en danger », a-t-il ajouté.

Seulement à la fin de sa sentence

Cependant, selon les règles du jeu des institutions fédérales, M. Marchessault aurait pu, dans le meilleur des cas, faire occasionnellement des travaux sous surveillance, mais seulement au cours des derniers mois de sa sentence, une fois transféré dans une prison à sécurité minimale. L'ex-policier est incarcéré de-

puis bientôt deux ans, soit depuis la fin de novembre 1983.

En établissement à sécurité médium, il aurait, encore là, été impossible à M. Marchessault de sortir travailler quotidiennement comme il le faisait jusqu'à récemment. Il aurait pu, tout au plus, obtenir une fois par mois un congé de 48 heures pour visiter sa famille.

Dans les centres à sécurité maximum, où l'on retrouve des condamnés pour une dizaine d'années de prison et plus, la libération de jour n'existe tout simplement pas.

Au bureau du responsable du centre de détention de l'Est du Québec de même qu'à la prison de Saint-Joseph-de-Beauce, on ne voulait hier faire aucun commentaire sur le cas de M. Marchessault et on référé les appels au ministère de la Justice.

De ce côté, le porte-parole du ministre refusait également de répondre à toute question à ce sujet.

Incendies criminels: les douze Montréalais devant le juge Falardeau

Douze hommes, arrêtés en fin de semaine relativement à huit incendies criminels perpétrés depuis quatre ans, ont comparu brièvement, hier, devant le juge Jean Falardeau de la Cour des sessions.

JOYCE NAPIER

Ils devront se présenter de nouveau devant le tribunal aujourd'hui pour y subir leur enquête sur cautionnement. On fixera aussi une date pour leur enquête préliminaire.

Ces arrestations couronnent une opération spéciale qui a commencé en mars 1981 et a été menée par la police de la Communauté Urbaine de Montréal et de la Sûreté du Québec.

Parmi ceux qui ont comparu hier figurent Tom Strimonopoulos, propriétaire du Grand marché de la Rive-Sud évincé par une explosion le 23 mai 1983 et Benoit Beaulieu, propriétaire du marché public de Saint-Lé-

nard endommagé par une explosion le 21 janvier dernier.

Cleomvotos Tamvakologos, propriétaire du restaurant Miss Saint-Lazare à Saint-Lazare, passé au feu le 6 mars 1981; Robert Kouroklis, propriétaire du Beloeil Delicatessen incendié le 15 février 1982; et Bill Darioitis, propriétaire du restaurant Thorncliff House sur le boulevard Labelle qui a brûlé le 10 mars 1983, ont comparu également.

L'acte d'accusation cite trois autres établissements qui ont brûlé en 1984: le Marco Polo situé au 428 rue Jean Talon est, le restaurant Ile-de-Rhodes sur le boulevard des Sources à Dollard-des-Ormeaux, et l'Ambassade Romaine situé sur le boulevard des Laurentides à Laval.

D'après cet acte d'accusation, les incendies ont été allumés pour permettre aux propriétaires des établissements d'encaisser des primes d'assurance allant de \$40000 à \$3,1 millions.

AU MANITOBA

Le Collège des médecins refuse de reconnaître la clinique de Morgentaler

WINNIPEG (PC) — Le Collège des médecins et chirurgiens du Manitoba a refusé de reconnaître comme lieu d'avortement, lundi, la clinique de Winnipeg du Dr Henry Morgentaler.

En mars dernier, le Collège avait suspendu le droit du médecin montréalais de pratiquer la médecine au Manitoba parce qu'il avait omis de lui demander son approbation.

Cette permission a été demandée au cours de l'été. Le Collège n'a fourni aucune explication pour la rejeter.

La clinique a été fermée en 1983, à la suite d'une descente de la police, puis rouverte cette année et fermée une fois de plus au printemps.

Le Dr Morgentaler a été accusé d'y avoir pratiqué des avortements, mais la cause demeure pendante en attendant la décision de la Cour suprême du Canada sur une cause semblable, en Ontario.

Le Dr Henry Morgentaler trouve que la décision du Collège des médecins et chirurgiens du Manitoba de désapprouver sa clinique d'avortement de Winnipeg est « la plus honteuse de l'histoire du Canada ».

Dans une interview de Montréal, lundi, le médecin s'est dit « fâché et frustré » de ne même pas avoir eu droit à des explications.

Le Collège, a-t-il accusé, est « un groupe réactionnaire et ignorant », qui a abusé de son pouvoir pour passer jugement. Il a promis, d'ailleurs, de porter la cause en appel au conseil général du Collège.

Le Dr Morgentaler a ajouté que, dans une lettre, le Collège lui avait dit n'avoir rien trouvé de répréhensible avec la clinique elle-même, mais avoir rejeté sa demande parce qu'il ne possédait pas un permis pour pratiquer la médecine au Manitoba.

Or, a-t-il signalé, ce permis lui a justement été retiré par le Collège, en mars dernier, parce qu'il n'avait pas demandé à ce même Collège d'approuver sa clinique.

Le Dr Morgentaler a d'ailleurs rappelé que ni la Corporation professionnelle des médecins du Québec ni le Collège des médecins et chirurgiens de l'Ontario n'étaient intervenus au moment où il avait ouvert des cliniques semblables à Montréal et à Toronto.

On se bouscule pour succéder à Lévesque

Jacques Bouchard

■ L'un des attachés politiques de René Lévesque pendant les six dernières années dans le comté de Taillon, Réal Brais, va tenter de succéder à son patron lors de la réunion de mise en candidature qui devrait avoir lieu samedi prochain.

Cette réunion devait normalement se dérouler le 6 novembre. Mais on a fait savoir aux intéressés que le premier ministre Pierre Marc Johnson devrait annoncer le déclenchement des élections générales au cours de la semaine, ce qui amènerait les citoyens aux urnes le 2 décembre. En conséquence, le choix du candidat pour cette circonscription devrait se faire le 26 octobre...

Se décrivant lui-même comme « un orthodoxe modéré de la cause souverainiste », Réal Brais, qui a déposé son bulletin de présentation hier, devrait affronter deux autres aspirants. Soit l'ex-chef de cabinet du premier ministre désigné, l'avocat Claude Filion, dont le principal organisateur est Louis-Marie Dube, lui aussi ex-secrétaire de M. Lévesque, et Lucille Thérèse-Saint-Laurent. Cette dernière est une travailleuse sociale bien connue qui avait été présidente du comité du « OUI » dans le comté de Taillon lors du référendum de mai 1980. Elle était aussi organisatrice pour Pauline Marois lors de la course au leadership du PQ.

Quant à M. Filion il jouit de l'appui de tout l'exécutif du comté de Taillon.

Une réunion intéressante

Cette réunion de mise en candidature en vue de trouver un « successeur » à René Lévesque promet donc d'être des plus intéressantes et mouvementées.

Les 1.544 membres auront en effet à choisir entre deux candidats qui ont été impliqués de très près dans la vie du parti dans ce comté de la Rive-Sud de Montréal, M. Brais et Mme Thérèse-Saint-Laurent. Ce n'est pas exactement le cas pour M. Filion, dont les états de service au sein du Parti québécois se situent surtout au plan national.

C'est du moins ce qu'on lui reproche.

Bien qu'il habite Longueuil depuis quatre ans, souligne avec le sourire M. Brais, les militants ne connaissent pas l'ex-chef de cabinet du nouveau chef du PQ. C'est sans doute pour cette raison que les organisateurs de l'ancien secrétaire du comté de M. Lévesque, originaire de cette municipalité par surcroît, ont décidé d'adopter le slogan: « Votons pour un p'tit gars du coin ». Il n'en faudra pas plus pour convaincre les militants du bien fondé de leur démarche, estiment-ils.

L'ex-président de l'association péquiste de Taillon, Jean Babin, un souverainiste reconnu lui-même, organisateur en chef de M. Brais, est confiant que ce dernier sera choisi comme candidat au premier tour de scrutin.

Agré de 34 ans, ayant une formation en marketing, M. Brais s'est occupé de plus de 4.000 dossiers au bureau de l'ex-premier ministre. Ce qui lui donne une connaissance approfondie du milieu, a-t-il souligné au cours d'un entretien avec LA PRESSE. Dans le tract publicitaire qu'il glisse aux militants au cours de sa campagne de porte-à-porte, il fait ainsi valoir qu'« Un suivi, c'est important... ».

L'option à défendre

Tres articulé, M. Brais défend une position constitutionnelle qui n'est manifestement pas celle du nouveau leader du Parti québécois.

Il prétend en effet que le premier ministre du Québec, quel qu'il soit, n'a pas à signer le « Canada Bill », sans d'abord soumettre cette question et d'autres alternatives possibles à la population.

Sur toutes les décisions qui ont une incidence majeure sur la vie d'un peuple, il devrait y avoir un mécanisme de consultation de prévu dans notre vie politique et démocratique, comme la tenue d'un référendum statutaire. Un an avant les élections générales, les électeurs devraient avoir l'opportunité de se prononcer sur les grandes questions nationales. Sans avoir à mettre dehors, comme c'est le cas présentement, le premier ministre en place qui se doit d'être surtout un excellent gestionnaire des fonds publics.

M. Brais souhaite aussi que les élections aient lieu à tous les quatre ans, à une date fixe, comme c'est le cas notamment aux États-Unis et en France.

Ce qui éviterait les vaines hésitations que l'on connaît au Québec depuis maintenant six mois et qui a pour effet de plonger tout le monde dans la plus grande incertitude.

Un retour aux sources...

M. Brais, qui ne manque définitivement pas d'air, propose par ailleurs que le Parti québécois fasse un vrai retour aux sources. Une cure qui le ramènerait à ce qui a été à la base de sa fondation, soit à l'écoute de la population.

Selon lui, une des erreurs du Parti québécois c'est d'avoir décidé lors d'un congrès tenu en 1982 qu'un vote pour un candidat péquiste serait interprété comme un « oui » pour la souveraineté. « On s'est alors coulé les deux pieds dans le ciment. C'est pas pensable d'avoir ainsi télégraphié notre stratégie à nos adversaires comme on l'a fait à cette époque... ».

On a donc été obligé de revenir sur cette position, tout en conservant l'article « 1 » un peu plus dilué de notre programme visant à promouvoir la souveraineté.

Une erreur n'arrive jamais seule. Cela découlait de la situation que le PQ a vécue en 1981. « A la veille d'une campagne électorale avec des sondages défavorables, le parti s'est mis à la remorque du gouvernement pour gagner les élections. C'est à ce moment qu'on a changé notre façon d'être. ».

Après cette victoire, les gens du parti ont continué à répéter ce que disait le gouvernement. Le parti a donc perdu la place qu'il occupait. C'est maintenant à lui de la reprendre et de s'acquitter à nouveau de la tâche et de la responsabilité qui lui revient. Soit d'aller vendre l'idée de la souveraineté à la population et de se démarquer des élus », a affirmé M. Brais.

Ce dernier, s'il est choisi à l'assemblée d'investiture et s'il est élu député par la suite, s'est engagé à défendre strictement les intérêts des électeurs de son comté et ceux de la région. Car trop longtemps, a-t-il conclu, M. Lévesque a été éloigné de sa circonscription. Une situation qu'il était le premier à déplorer, et que je n'ai pas l'intention de faire vivre à nouveaux aux citoyens... ».

M. Brais n'en est pas à sa première expérience en politique. En 1981 il avait tenté de se faire élire à la mairie de Saint-Hubert.

Bernard Bastien se lance en politique

■ QUÉBEC (PC) — Le président du Conseil des services essentiels, M. Bernard Bastien, veut se porter candidat du Parti québécois dans le comté de l'Assomption.

Il a annoncé hier son intention de se présenter à l'assemblée d'investiture, dont la date n'a pas encore été déterminée.

M. Bastien occupe le poste de président du Conseil des services essentiels depuis trois ans et il œuvre depuis près de vingt ans dans le domaine des relations de travail, de l'agriculture et du droit administratif.

Le comté de l'Assomption est actuellement représenté à l'Assemblée législative par le libéral Jean-Guy Gervais, élu à l'élection complémentaire du 3 juin dernier.

FAILLITE DE LA BANQUE COMMERCIALE

Ottawa aurait pu connaître six mois plus tôt la gravité de la situation

■ OTTAWA (PC) — Dès mars dernier, le gouvernement fédéral aurait pu, s'il l'avait voulu, connaître la gravité de la situation à la Banque commerciale canadienne, dont il a forcé la faillite six mois plus tard.

C'est ce qui est ressorti hier des audiences de la commission présidée par le juge Willard Estey sur les deux faillites bancaires survenues en septembre.

Poursuivant son témoignage, l'ex-banquier, M. George Hitchman, a indiqué que la situation du portefeuille de la BCC en mars, moment où Ottawa et les banques y injectaient \$255 millions, était la même qu'en juillet, au moment où il effectuait d'enquête que lui avait commandée le gouvernement.

« L'enquête serait arrivée aux mêmes conclusions si elle avait été effectuée en mars, on aurait pu obtenir le même bilan si le gouvernement avait alors pris quelques jours pour évaluer la situation », de conclure Me Allan Lutfy, le procureur du Parti libéral aux audiences.

Aux Communes, le critique financier libéral Raymond Garneau a lui aussi accusé Ottawa de n'avoir pas bougé assez vite, mais dans le dossier de la Norbanque et de la Mercantile cette fois.

Le président de la Mercantile comme celui de la Norbanque avaient dès l'automne dernier proposé à Ottawa des plans de restructuration de leurs institutions sans que le gouvernement y prête attention, a accusé M. Garneau.

Depuis la Norbanque à été mise en faillite et la Mercantile a dû accepter de fusionner avec la Banque nationale.

Pour le ministre McDougall, toutefois il ne s'agissait là que de « discussions informelles » avec l'inspecteur général des banques, M. William Kennett.

M. Hitchman, dont les conclusions à la mi-août ont décidé le gouvernement à mettre en faillite la BCC (une première au Canada en 60 ans), a défendu hier son rapport devant le représentant de l'ex-président de la banque, qui voulait le discréditer.

Dévoilé il y a deux semaines à la commission, le rapport Hitchman révèle que les risques inconsidérés, les prêts frivoles et les irrégularités étaient monnaie courante à la BCC. Son échec dépend plus de problèmes d'administration que du contexte économique défavorable, indiquait l'ex-banquier.

Lorsqu'ils ont injecté \$255 mil-

lions, en mars, le fédéral et les banques ont eu accès seulement aux prêts que la BCC estimait « mauvais ». Or, a découvert M. Hitchman par la suite, non seulement les mauvaises créances étaient pires que prévu, mais des prêts supposés sûrs restaient douteux. Toutes ces informations étaient disponibles en mars si Ottawa avait à ce moment choisi d'effectuer l'enquête préliminaire déclenchée fin juin.

Le rapport Hitchman estimait que 30 p. cent des prêts de la BCC étaient risqués. La banque aurait dû prévoir \$1 milliard de pertes sur des actifs de \$2,4 milliards.

Devant la commission, M.

Hitchman a soutenu que la BCC ne manquait pas de règles pour se protéger des mauvaises décisions, mais qu'elle ne les suivait tout simplement pas.

Toutefois, M. Hitchman a subi avec brio un contre-interrogatoire serré de M. Alec Murray, représentant du président de la BCC, qui laissait entendre que l'enquête du banquier retraité s'était faite sur un échantillonnage trop étroit.

M. Murray a aussi laissé entendre que pour la BCC, les trois enquêteurs menés par M. Hitchman avaient été pressés d'en finir par le ministre d'Etat aux Finances, Mme Barbara McDougall.

COMITÉ DU COMMONWEALTH SUR L'AFRIQUE DU SUD

Mulroney parle de Trudeau mais ne l'invite pas

■ OTTAWA — Pierre Elliott Trudeau n'a pas encore été invité officiellement à faire partie du groupe de travail spécial du Commonwealth portant sur l'Afrique du Sud.

MAURICE JANNARD de notre bureau d'Ottawa

C'est ce qu'a indiqué hier un collaborateur du premier ministre Brian Mulroney, rejoint au téléphone par LA PRESSE à Nassau.

L'adjoint de Brian Mulroney a affirmé que le nom de M. Trudeau avait été avancé personnellement par Brian Mulroney lors d'une réunion à huis clos des chefs de gouvernement des pays membres du Commonwealth, dimanche dernier.

D'ailleurs, dans une entrevue donnée hier à des journalistes canadiens, le premier ministre Mulroney a dit qu'il avait cité le nom de Pierre Trudeau à « titre d'exemple » comme type de personnalité qui pourrait faire partie du comité spécial.

Parlant à huis clos, M. Mulroney fut surpris le lendemain de voir que le nom de l'ex-premier ministre libéral circulait dans les médias.

« Je ne pensais pas que le nom de M. Trudeau sortirait en public », a dit Brian Mulroney aux journalistes.

Réunis à Nassau pour leur conférence bi-annuelle, les pays du Commonwealth ont décidé en fin de semaine de prendre

des sanctions communes contre le régime d'apartheid de l'Afrique du Sud.

On y décida aussi de mettre sur pied un comité d'étude qui ferait le point dans six mois sur l'efficacité du programme d'action contre Pretoria.

Le comité sera formé de chefs d'Etat de grande renommée.

En plus de Pierre Trudeau, on mentionne les noms de Malcolm Fraser, premier ministre de l'Australie, et de Julius Nyerere, le président de la Tanzanie.

Le collaborateur de Brian Mulroney a déclaré hier qu'il y a peu de chances que les membres du comité puissent être connus dans les prochains jours.

La BCC aurait induit les milieux financiers en erreur

■ WINNIPEG (PC) — Selon un consultant de Winnipeg, la Banque commerciale du Canada a tenté de solliciter de nouveaux dépôts en annonçant qu'elle était en parfaite santé financière, quelques mois avant sa mise en faillite.

Thomas Rice, de T.J. Rice et associés, a affirmé qu'il a arrêté de recommander la banque d'Edmonton à ses clients il y a environ 18 mois, mais qu'il a changé d'avis après avoir été rassuré par les dirigeants de l'institution bancaire et par le gouvernement fédéral.

En mars dernier, Ottawa venait à la rescousse de la Banque commerciale avec un montant de \$255 millions. Les administrateurs de la banque ont alors écrit à Thomas Rice et à d'autres consultants que leurs problèmes étaient bel et bien terminés.

Ces garanties comprennent une lettre envoyée le 12 juin par le président de la BCC, qui assurait que la banque retrouverait la rentabilité en 1986 et durant les années ultérieures.

Cette lettre a été écrite deux semaines avant la mise en oeuvre, par le gouvernement fédéral, d'une enquête externe sur le portefeuille de prêts de l'institution financière, qui a amené sa fermeture le 1er septembre dernier.

Cette enquête avait permis de constater que plus de 30 p. cent des prêts de la BCC étaient marginaux ou insatisfaisants.

La lettre du 12 juin a induit les milieux financiers en erreur, a soutenu M. Thomas Rice. « Si nous n'étions pas en mesure de comprendre ce qui se passait, comment nos clients auraient-ils pu le savoir? », a-t-il demandé.

12^e congrès de l'ASTED



Hôtel Reine Elizabeth
Montréal
du 24 au 27 octobre
1985

Pour renseignements
et inscription:
Tél.: (514) 271-3349

NOTRE NOUVEL ENTREPÔT EST

OUVERT AU PUBLIC
MERCREDI

POUR LA TOUTE PREMIÈRE FOIS!

UNE VALEUR DE
10 000 000\$...

À NE PAS MANQUER!

ATLANTIQUE
IMAGE ET SON

ENQUÊTE SUR MASSE

Beatty a prévenu le commissaire de la GRC

■ OTTAWA (PC) — Le Solliciteur général Perrin Beatty a fait savoir, hier, qu'il a demandé au commissaire Robert Simmonds, de la GRC, de s'assurer que l'enquête sur les dépenses électorales de l'ex-ministre Marcel Masse « soit faite d'une façon correcte et professionnelle ».

Le caporal Pierre Bélanger, de la GRC, avait déjà déclaré, vendredi dernier, qu'une enquête était faite sur les accusations de harcèlement de la part des policiers lancées par M. Edgar Morissette, président des conservateurs de Frontenac, dans une interview à LA PRESSE.

M. Beatty a dit ne pas douter de la tenue d'une enquête de la police, mais il a quand même prévenu le commissaire Simmonds pour « être assuré ».

« Le commissaire lit les journaux autant que moi », a signalé le Solliciteur général.

Depuis ce temps, M. Morissette a refusé de porter plainte officiellement et il a qualifié toute cette controverse de « tempête dans un verre d'eau ».

On a prétendu, d'autre part, que l'avocat de M. Masse, Me Jean Guilbeault, aurait demandé au commissaire Joseph Gorman, d'Élections Canada, de faire sa propre enquête sur les dépenses électorales de l'ex-ministre.

M. Gorman aurait immédiatement refusé, mais il aurait par la suite accepté de demander un avis juridique sur la question.

Interrogé par les journalistes, M. Gorman a refusé catégoriquement de répondre.



Plusieurs des 23 réfugiés libérés hier tenaient des pancartes remerciant chacun l'organisme ou les personnes qui les ont aidés. Au premier plan, à droite, M. Lopez Hernandez Luis Miguel, et à côté de lui, M. Iciano Lima.

L'ÉGLISE UNIE RÉUNIT \$ 150 000 EN CAUTIONNEMENT

Les 23 réfugiés de l'hôtel Holiday Inn retrouveront la liberté

■ Une atmosphère de joie régnait hier au sous-sol de la United Church, rue Delisle. On y fêta ce qui a été qualifié d'« étape majeure » dans l'histoire des réfugiés au Canada: la libération de 23 personnes qui avaient été

l'Église Unie du Canada engage des sommes évaluées à plusieurs dizaines de milliers de dollars pour qu'ils retrouvent la liberté.

Les organismes d'aide et d'appui aux réfugiés ont tenu à souligner l'absurdité de la situation actuelle et ses contradictions, étant donné que « les arbitres ayant le pouvoir de libérer ces détenus refusent de le faire sans un cautionnement substantiel », comme l'a expliqué Sylvie Gagnon de la Ligue des droits et libertés.

Dans une lettre qu'il adressait hier à M. Walter McLean, ministre d'État à l'immigration, et dont copie a été remise aux journalistes, M. Dan Heap, député NPD de Spadina, cite des sommes totalisant \$150 000, soit une

moienne de \$7 000 pour chacun des 23 prisonniers.

« Les désespérés d'hier vous remercient pour la confiance que vous leur faites », a déclaré M. Luanda Kombo, représentant des détenus.

Mais il a supplié de ne pas oublier qu'une centaine de réfugiés sont encore enfermés: pilotes d'avions, ingénieurs, avocats, anciens hommes politiques...

Pour leur part, les organismes s'appuient sur le rapport du rabbin Gunther Plant, présenté au gouvernement le 17 juin dernier, au terme d'une consultation pan-canadienne, pour exiger un nouveau processus de reconnaissance du statut de réfugié, qui leur assurerait un traitement décent et humain.

LILY TASSO

détenues pour des périodes prolongées à l'hôtel Holiday Inn Le Châteaubriand, en vertu de la loi sur l'immigration. Une célébration oecuménique a précédé la conférence de presse organisée par le groupe oecuménique de travail sur les réfugiés et par la Ligue des droits et libertés.

Il aura fallu que les détenus s'imposent une grève de la faim pour que les choses commencent à bouger. Il aura fallu aussi que

Pontiac a des p'tites nouvelles pour vous!

Une p'tite pas compliquée à



6295\$

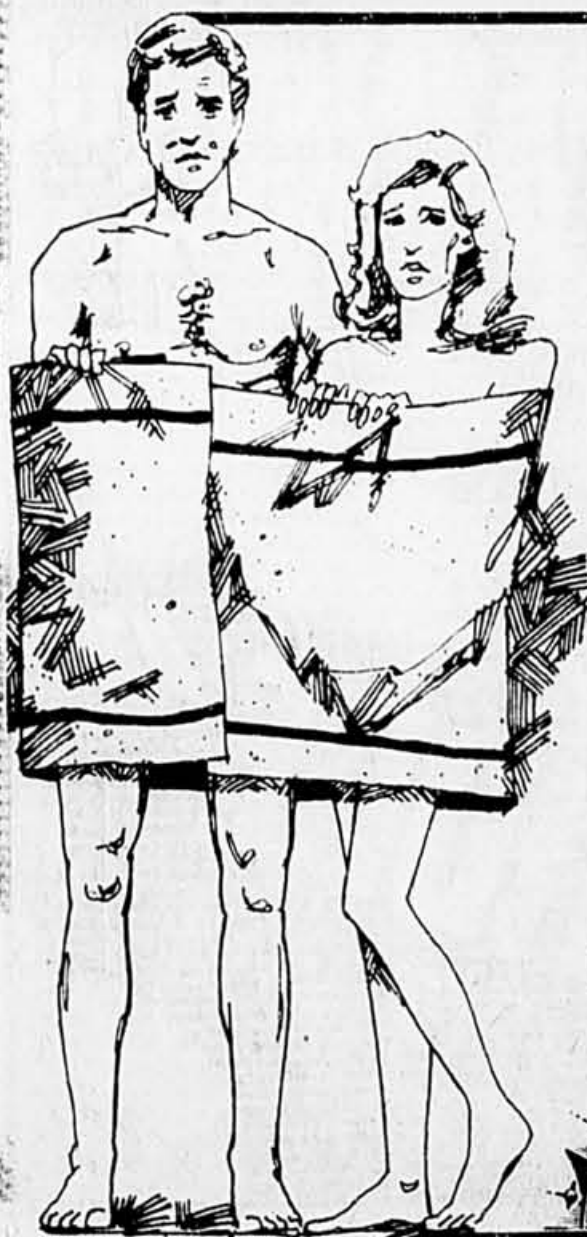
C'est pas compliqué: quand il s'agit de fiabilité, l'Acadian ne donne pas sa place. Elle a fait ses preuves, là où ça compte. Sur des millions de kilomètres de vraies routes. Autour de dizaines de milliers d'automobilistes. Ce qui permet aujourd'hui à l'Acadian de vous offrir la tranquillité d'esprit en «équipement» standard. Et au plus bas prix qui soit pour une nord-américaine.



P.D.S.F. pour le modèle Scooter avec équipement standard. Taxe, immatriculation et frais de transport en sus. Le concessionnaire peut vendre moins cher.

PLAN DE PROTECTION GM 3 ans/60 000 km MAINTENANT SANS SUPPLÉMENT

Pontiac Acadian 86 ON FAIT ROUTE ENSEMBLE



LE NOUVEAU PLAN SOLEIL D'ASSURANCE VOYAGE... s'en passer, c'est flirter avec le désastre financier!

Partout à l'étranger et aux États-Unis en particulier, les soins médicaux et hospitaliers coûtent une fortune. Un accident ou une maladie pourrait facilement vous coûter un minimum de 1 000\$ par jour. Et l'assurance-maladie du Québec n'en couvre qu'une partie.

Ne courez pas après le désastre financier. Appelez immédiatement la Croix Bleue et souscrivez à son nouveau PLAN SOLEIL d'assurance voyage.

- Le Plan Soleil est nouveau pour deux raisons:
- 1 le même taux très avantageux s'applique quelle que soit la durée du séjour;
 - 2 le taux de base inclut automatiquement le service additionnel d'assistance sur place par des personnes qui parlent votre langue.

Le Plan Soleil couvre les frais médicaux et hospitaliers jusqu'à 1 000 000\$ et il n'est pas sujet à la taxe de 9%.

Téléphonez immédiatement (514) 286-8403

Donnez votre nom et votre numéro de carte de crédit. C'est simple comme «bonjour» d'éviter le désastre financier.



CROIX BLEUE MUTUELLE-VIE DU QUÉBEC



DRUMMONDVILLE, France

Pierre Foglia

Un château, ou un manoir...

■ Chez nous on appellerait cela un château ou un manoir, ici c'est simplement une grande et belle maison, flanquée de dépendances. Une volée de marches en pierre mènent aux doubles portes romanes, dans la cour il y a des fleurs, des tilleuls, et des tables avec des parasols...

On s'attend à voir surgir quelque hobereau de village à cheval ou en Rolls, mais c'est un petit vieux qui sort. Puis un autre, puis une vieille, et bientôt la cour est pleine d'ancêtres qui vont à petits pas frileux dans le soleil d'automne.

Je suis à une douzaine de kilomètres de Drummondville, France, dans une maison de retraite, «modeste» m'affirme la directrice: «Nous hébergeons une soixantaine de pensionnaires autonomes ou presque, pas particulièrement fortunés, et nos tarifs sont sous la moyenne.»

Je n'ai pas très bien compris si l'établissement était public ou privé; les deux à la fois, je crois, mais c'est sans importance, ce que je veux souligner, c'est que le monsieur de 88 ans que je suis venu voir dans cette maison, m'a dit y être traité comme un roi.

Il lui en coûte \$16 par jour (\$180 par mois) pour la pension tout compris, chambre particulière, blanchi, nourri, soigné au besoin. Or ce vieux monsieur que j'ai très bien connu, reçoit \$710 de pension par mois. Et ce n'est pas la retraite de cadre, le vieux monsieur était manoeuvre dans la construction, et je suis même bien placé pour vous assurer que loin d'être un bourgeois, il a été, toute sa chienne de vie un valeureux représentant du sous-proletariat.

Où je veux en venir? A ceci: les Français ont des biens plus beaux vieux que les nôtres! Je veux dire qu'ils les maganent moins, qu'ils ne les encabanent pas comme des lapins dans des cages-residences.

Les Français s'arrangent pour donner un vrai break à leurs grand-pères. Et pas seulement à ceux qui sont en institution, à ceux aussi qui choisissent de rester chez eux. Ceux là, quand ils n'ont plus de famille, le quartier les prend plus ou moins sous sa protection. Comme ça, naturellement, par civilité, par solidarité. Par simple humanité en somme.

C'est en gros ce que j'avais à vous dire sur les vieux de par ici. J'insiste pas trop, pour ne pas faire brailler les vieux de par chez nous, mais tiens, je sais ce qu'on va faire...

On va aller dire bonjour à Madame Yvonne. C'en est une ça qui s'arrange toute seule chez elle, 82, 83. Elle habite en allant vers le pont du chemin de fer. Oh ne vous attendez à rien d'extraordinaire! Je ne vous emmène pas au zoo, ni au cirque.

Je vous emmène juste dire bonjour à une petite vieille ordinaire de Drummondville, France.

Madame Yvonne

Je jouais dans sa cour quand j'étais petit. Elle m'en chassait avec des menaces terribles. Je l'entends encore: «Si je l'attrape, je t'enferme dans la cave avec les rats!»... En ai-je rêvé de ces rats-là! Longs comme le bras, avec des yeux de sang et du poil sur les dents.

Je retournais quand même dans sa cour pour le plaisir d'avoir peur, mais pour tout l'or du monde, et même pour un sac de bonbons, je ne serais jamais entrée chez elle! Si elle m'invite cette fois, ce sera une première.

Tiens, la voilà justement. Assise sur les marches, sa chatte sur les genoux.

— Bonjour Yvonne. Me reconnaissez-vous? Et elle, plissant les yeux:

— Ben qui qu'vous êtes donc? Pierre! C'est bien Pierre? Tu n'es donc plus par là?

— Si. Mais je viens faire mon tour...

— Ben pis ton pere, ça va?

— Ça va.

— Entre, j'allais éplucher les légumes pour la soupe. Et peut-être faire un peu de feu, j'ai idée que ce sera froid cette nuit...

Je suis entrée derrière elle, et derrière la chatte qui ne la quittait pas d'un pas. Je suis entrée, mais pas si rassuré: et si elle allait m'enfermer dans la cave, avec les rats?

Elle était pareille comme dans mon souvenir, grande et droite, et le visage très jeune encore. C'est seulement à la voir marcher avec des précautions d'équilibriste, une main sur son coeur pour le contenir, que j'ai compris qu'elle avait vieilli comme les arbres: tout du dedans.

— Et la sante Yvonne?

— Ben quoi que tu veux la sante... je baisse tous les jours un petit peu comme les lampes qui n'ont plus beaucoup d'huile...

La-dessus, elle s'est mise à fixer le calendrier des Postes, mais je voyais bien qu'elle ne le voyait pas. Elle avait le regard absent, tournée vers l'intérieur.

Moi aussi d'ailleurs je le fixais son calendrier, mais moi je le voyais! Mon Dieu ça existe encore! Et avec ces couleurs! Comment dire, des couleurs tellement PTT!... Et le buffet à deux étages, avec les petits rideaux aux vitres du haut... Et l'évier avec son seul robinet d'eau froide... Et le poêle à bois et charbon, qu'ici, on appelle une cuisinière... Et les odeurs! Tout de même, ce que ça sent bon des souvenirs, je veux dire, quand on ne passe pas sa vie à ouvrir la boîte où ils sont enfermés.

Je me suis mis à caresser la chatte, couchée sur la table, et Madame Yvonne est sortie de son rêve.

— Oh, c'est une brave mimine tu sais! J'ai peur de mourir avant elle et qu'elle soit malheureuse. Ou c'est qu'elle irait si j'étais pas là?

Comme si elle avait compris, la chatte est allée sur les genoux de sa maîtresse, puis la prenant littéralement par le cou avec ses pattes avant, s'est frottée le museau sur sa joue.

— Hein ma poule que tu serais malheureuse si je m'en allais? Mais je vais me cramponner, je te promets...

Et la chatte qui ronronne comme une folle, et la vieille qui roucoule...

Plus tard, après qu'elle m'eut fait cent potins, et que la nuit fut tombée, elle a allumé la cuisinière et mit au feu une casserole de lentilles.

— C'est un reste d'hier, mais je n'ai pas envie de faire la soupe, et puis je n'ai pas très faim.

Dans le temps que mit son soupeur à réchauffer, elle m'a raconté les morts des dix dernières années.

— Pour te dire, mon Marius de mari, eh bien il est mort deux mois avant de tomber malade...

— Euh, le contraire Yvonne... deux mois après...

— Non, je dis bien: deux mois avant. A nos âges on attrape des maladies parce que faut bien qu'il y ait quelque chose qui nous emmène, mais le plus souvent on est déjà parti quand la maladie nous prend. Tiens, mon Marius, il est mort un matin en faisant sa barbe. Il ne l'avait pas faite depuis quelques jours, et je lui dis: tu ne fais pas ta barbe, Marius? Ah ben oui qu'il me répond. Il sort le miroir, il l'accroche au clou que tu vois derrière toi, sur la fenêtre. Et puis il branche son rasoir. Moi je ne m'en occupe plus, mais au bout d'un moment, comme je trouvais que ça lui prenait du temps, je me retourne: il était en train de raser les rideaux de la fenêtre!... C'était fini. Il n'était plus là. Deux mois après il tombait malade.

Tout en parlant Yvonne avait mis la table, sous l'oeil interrogé de la chatte... qui s'est avancée un peu plus encore, quand les lentilles ont été servies. D'un lesté coup de patte elle saisissait les lardons qu'Yvonne poussait, à son intention, sur le bord de l'assiette.

— C'est bien sûr que nourrie comme elle est, ce n'est pas cette chatte-là qui vous débarrassera des rats qu'il y a dans votre cave!

Ça faisait un moment que j'attendais de la placer celle-là... Yvonne m'a regardé comme elle a dû regarder le Marius quand il a rasé les rideaux:

— Des rats? On n'a jamais eu de rats. La cave? Il n'y pas de cave ici!

Le nouvel attrait de l'excellence

Il y a cinq ans, peut-être quatre, peut-être trois, on n'osait pas parler d'excellence. Du moins dans certains milieux; dans ces milieux où l'on s'était moqué des élites, de ce qu'elles représentaient et des valeurs qu'elles défendaient. Il fallait être tous au même niveau, évidemment le plus bas possible, pour tous participer à la même réalité, la plus triste possible...

Tout à coup, assez abruptement, on a oublié ces théories machochistes qui retraient aux Québécois le goût de surnager au-dessus des foules. Tout à coup, on a entendu des intellectuels inclure dans leurs réflexions des possibilités de dépassement qui ne méritaient pas la condamnation de leurs milieux. Tout à coup, on a entendu un discours qui faisait référence à des leaders, à des chefs de file, à des plus grands que nature. Il y avait longtemps qu'on ne s'était pas permis un tel langage.

Et pourtant... On savait bien que le sport et le show business ne vivaient que du succès de leurs vedettes. Enlève-t-on Guy Lafleur des rangs du Canadien et voyez ce qu'il en reste. Retirez Wayne Gretzky du hockey canadien et voyez ce qu'il en reste. Plus que cela: la scène québécoise, sans ses Ginette Reno, Jean Lapointe et Céline Dion, serait tellement pauvre qu'elle appauvrirait des milliers ou des millions de fans inconditionnels. Enlève-t-on le meilleur au public; et il se désolera de ce qui lui reste.

On avait oublié que la même loi s'appliquait à tous les autres domaines: la science, l'art, la finance, tout ce qui habite l'esprit humain a besoin de s'incarner dans des personnes. Il ne sert à rien de parler de science, d'art et de tout le reste si on ne peut en donner des images éloquentes.

Or, la meilleure image est celle de l'excellence.

Qu'est-ce que l'excellence? Pas facile à décrire. Plus facile à voir dans des personnes. Comme dans celles que LA PRESSE a choisies et honorées dimanche dernier.

L'excellence, c'est un dépassement, c'est un goût de faire davantage, c'est un attrait vers les sommets. L'excellence frôle la perfection de l'être et de la chose qu'il incarne. L'excellence est un idéal de beauté, de bonté, de grandeur ou de profondeur. L'excellence est le niveau de vie où l'on tend avec l'espoir d'en toucher le début sinon la fin.

Tous les peuples qui veulent grandir ont besoin de modèles d'excellence pour connaître le chemin. Surtout les petits peuples comme le nôtre, isolé quand ce n'est pas submergé, prisonnier d'un univers envahissant. Le Québec a besoin d'excellence plus que tout autre pour imposer ce qu'il a et ce qu'il est.

La négation de cette évidence, qui s'est répandue chez nous trop longtemps, probablement pour satisfaire l'impuissance de ceux qui voulaient tout ramener à leur niveau, nous a fait beaucoup de mal. La sécheresse, dans divers domaines, devrait bientôt se terminer. À cause de ceux qui ont continué de croire en l'excellence, on peut la reconnaître plus souvent, de plus en plus souvent.

On l'a manifestement identifiée dans le cœur de Naomi Bronstein. Il fallait un jury possédant une grande sensibilité humaine pour accorder le titre de personnalité de l'année à une personne dont la vie consiste à se donner aux autres. Il fallait une juste notion de l'excellence pour célébrer une personne dont l'art et la science se trouvent dans l'amour et le respect de la vie.

L'élan est donné. Peut-être que maintenant, on osera davantage parler d'excellence. Et que davantage de gens seront tentés de la poursuivre et de l'atteindre à leur façon, dans leur vie.

Jean-Guy DUBUC

Double offensive des sandinistes

Les sandinistes du Nicaragua organisent une double offensive. Diplomatique, d'une part, à l'occasion de la visite du président Daniel Ortega aux Nations unies; intérieure, d'autre part, par une série de mesures dont l'effet risque grandement de réduire à néant l'aire des libertés publiques.

La presse est muselée, les syndicats sont surveillés, la libre circulation des personnes et du courrier est compromise, le régime policier étend son emprise sur tout ce qui bouge et qui vit.

L'Église nicaraguayenne, en particulier, se voit en butte sinon à la persécution, du moins à des contraintes susceptibles de gêner sérieusement son action. Les locaux d'une publication, *Iglesia*, ont été occupés par la police; 100 000 exemplaires ont été saisis. Les prêtres sont conscrits. L'archevêque de Managua estime que le régime s'achemine petit à petit vers le «totalitarisme».

Le régime recherche l'unanimité pour lutter efficacement contre les «ennemis» de la révolution, contre ceux qui veulent déstabiliser le régime par les armes, à l'exemple des «contras» (contre-révolutionnaires), voire contre les tièdes qui ne marchent pas droit, qui manquent de conviction ou se permettent de poser des questions.

Ce n'est pas la première fois qu'un régime politique bâillonne l'opposition au nom de la patrie à sauver, de l'unité à sauvegarder, des acquis de la révolution à conserver. Mais l'expérience enseigne aussi que rien ne vaut une «bonne guerre» contre l'étranger pour maintenir l'emprise d'un régime qui, sentant la faveur populaire se détourner de lui, n'a plus d'autres recours que sa police et son armée. Crois ou meurs!

L'offensive diplomatique, c'est à New York, au siège des Nations unies, qu'elle se développe. La suspension des libertés publiques préférait mal, on s'en doute, le discours prononcé hier par le président Ortega à la tribune de l'ONU. Inconscience? Provocation? Savante stratégie?

Toujours est-il qu'à l'opinion publique étrangère ahurie par un style de gouvernement si peu conforme à l'idéal démocratique, le président du Nicaragua répond ce qu'il faut aux Américains qu'il faut s'en prendre, que ce sont eux les vrais responsables du gâchis. Ne cherchent-ils pas à déstabiliser le régime sandiniste par la force, en soutenant les «contras»?

Ne vont-ils pas jusqu'à organiser, c'est toujours M. Ortega qui parle, un véritable «génocide» au Nicaragua, comparable au traitement infligé aux Juifs par les nazis? Il faut probablement voir dans cette extraordinaire inflation verbale la réponse des sandinistes à un document du département d'État liant le régime nicaraguayen à l'action des terroristes palestiniens.

À défaut d'une vraie guerre entre le géant américain et le tout petit Nicaragua se déroule l'affrontement des propagandes. Il serait facile de reprocher au président Ortega d'exploiter allégrement à New York une liberté de parole qu'il refuse aux siens.

M. Ortega n'en tend pas moins un «rameau d'olivier» au président Reagan, qui doit prendre la parole aux Nations unies jeudi. Il reste douteux que Washington le saisisse d'emblée pendant que Managua s'enferme. Des vœux parfaitement lucides et sages commanderaient pourtant que l'administration Reagan relâche sa pression, ne serait-ce que pour empêcher les sandinistes d'imputer à autrui leurs propres défaillances et erreurs. Pousser l'adversaire à la reddition sans conditions ne permet pas toujours de sortir de l'impasse.

Guy CORMIER

VOILÀ L'EXCELLENCE



(Tous droits réservés)

Une fois de plus, M. Craxi semble avoir évité la crise

La crise provoquée par la démission théâtrale de M. Alfredo Spadolini, ministre italien de la Défense, s'achemine, plus rapidement qu'on ne le craignait au début, vers une solution pacifique, à savoir un retour au pouvoir de la coalition, à un second gouvernement Craxi.

André LUCHAIRE
collaboration spéciale

Mais pendant quelques jours, en particulier entre le samedi 12 et le vendredi 18, on aura vécu sous l'impression que quelque chose de politiquement dramatique pouvait arriver dans ce pays dont l'importance géo-politique dans le monde méditerranéen et pour l'alliance atlantique n'a pas besoin d'être soulignée.

Et cela sans rapport avec la situation politique interne, délicate, certes, mais non pas grave, au contraire.

La surprise a été que la crise ait éclaté sur une question de politique extérieure et que, provoquée par une initiative personnelle, celle du secrétaire général du Parti républicain, démissionnaire, cette démission ait entraîné la rupture de la coalition, et la démission du gouvernement entier, et qu'en fin de compte ce soit la fidélité elle-même de l'Italie à l'alliance atlantique qui ait paru être mise en cause par le ministre des Affaires étrangères et le chef du gouvernement lui-même.

Vers la fin du samedi 12, on apprit que le gouvernement italien, ignorant les exigences

américaines, non seulement avait refusé d'arrêter le chef terroriste palestinien Abou Abbas, l'un des passagers du Boeing égyptien non impliqués (sinon par les Américains) dans le détournement de l'*Achille Lauro* et dans l'assassinat du touriste judéo-américain, mais l'avait laissé filer vers la Yougoslavie; d'où la colère des Républicains. Trois jours après, le mardi 15, M. Spadolini annonçait sa démission du gouvernement.

Des le lendemain, mercredi 16, la crise politique éclatait, indiscutable; le Parti républicain, dont M. Spadolini était le secrétaire général, décidait de retirer ses sept représentants au sein du gouvernement (trois ministres et quatre sous-ministres). Était-ce la fin du gouvernement de coalition?

Pas encore nécessairement: M. Craxi pouvait encore compter, après ce retrait, sur 512 sénateurs et députés sur un total de 952 élus dans les deux branches du Parlement. Mais les deux autres partis mineurs de la coalition sembleraient, ces jours-là, vouloir suivre l'exemple des Républicains. D'autre part, les déclarations de M. Spadolini et les signes d'un mécontentement croissant de Washington alourdissaient le climat: l'alliance atlantique paraissait réellement avoir été mise en jeu par les «tours de passe-passe» de MM. Craxi et Andreotti.

Dès le lendemain matin, jeudi 17, M. Craxi réunissait le Conseil des ministres et faisait décider la démission du gouvernement entier; une déci-

sion qui paraissait au premier abord totalement imposée par les circonstances, mais qui devait, quelques heures plus tard, s'avérer un remarquable repli stratégique.

La contre-attaque prit la forme d'un long exposé au Parlement, l'après-midi même, sur la «gestion de la crise», un exposé bourré de faits — dont certains non ou mal connus — sans envolées lyriques, mais d'où résultaient deux évidences qui s'avérèrent funestes pour la thèse de M. Spadolini et de ses alliés, au moins au niveau de l'opinion publique italienne.

La première était que la «gestion de la crise» par le chef du gouvernement et son ministre des Affaires extérieures était parfaitement correcte, tant du point de vue du droit international que du point de vue de la souveraineté nationale.

La seconde évidence qui se dégageait de l'exposé de M. Craxi concernait d'une part le ton agressif des interventions des autorités américaines auprès de celles de l'Italie et d'autre part les cas patents d'atteinte à la souveraineté italienne sur son territoire et son espace aérien (déplacements non autorisés d'avions américains, tentative de s'imposer par la force à des forces armées italiennes — comme à Sigonella, etc.).

L'impact de cet exposé «factuel» fut, il faut le noter, décisif et M. Craxi semble en avoir été convaincu d'avance car, contrairement à toute attente, son visage, tel que saisi ce jour-là, par les caméras de télévision, ne respirait nulle-

ment la panique, tout au contraire.

De fait, un sondage téléphonique publié le même jour révélait que la «gestion de la crise» par le gouvernement italien recevait l'appui de près de 60 pour cent de la population, laquelle, en somme, refusait d'avoir à choisir entre l'alliance atlantique et l'amitié du monde arabe — en particulier de l'Égypte — voulant manifestement garder les deux...

Les principaux événements qui s'ensuivirent, la lettre du président Reagan à M. Craxi («Bien à vous, Ron») si cordiale, et où les «divergences» étaient mentionnées au passé, les déclarations plutôt repentantes de M. Spadolini, la décision du président Cossiga de confier à M. Craxi la mission de constituer un second gouvernement semblable, si possible, au premier, tout cela, d'un certain point de vue, découle de cette journée du 17 octobre qui vit s'éteindre la polémique de M. Spadolini, et la crédibilité américaine — et croire les risques d'une aventure parlementaire.

Il est clair qu'on s'en est aperçu à temps à Washington, et à partir de cette volte-face, le retour à la situation politique d'avant l'affaire de l'*Achille Lauro* devenait possible. Tout n'est pas encore réglé, mais, si aucune initiative intempestive n'est prise en Italie ou hors d'Italie, l'affaire Spadolini n'aura été qu'une tempête passagère, dont M. Craxi semble devoir se tirer, une fois de plus, à son avantage et, dans le contexte actuel, pour le bien de l'Italie.

REVUE DE PRESSE

L'exécution de Benjamin Moloïse

La presse parisienne a consacré des éditoriaux à l'exécution, à la prison de Pretoria, du militant noir sud-africain Benjamin Moloïse.

Sous le titre: «Kyalami, si loin de Pretoria», *L'Équipe* (quotidien du sport), regrette qu'on n'ait pas à cette occasion supprimé le Grand Prix de Formule Un d'Afrique du Sud pour protester contre cette exécution. «Il est clair que par notre présence ici, grâce au fait que le Grand Prix d'Afrique du Sud a été maintenu, nous cautionnons indirectement la politique d'apartheid suivie par ce pays. (...) Pour qu'on ne pas avoir remplacé cette épreuve par une course en Europe, Imola, Hockenheim ou ailleurs?»

Le Matin écrit: «Aujourd'hui, en Afrique du Sud, alors que la colère contre le crime fait se lever des poings serrés, celui de la mère de Benjamin Moloïse et celui de l'épouse de Nelson Mandela, va se courir le Grand Prix de Formule Un. Grand spectacle. Enjeux importants pour les firmes, les annonceurs, les pilotes. Qu'y pou-

vons-nous, disent ces braves gens? Ils ont leur contrat. Il faut courir. C'est la loi du sport et du marché. Tous ceux-là qui acceptent ainsi de côtoyer le crime ne pourront même pas dire qu'ils ne savaient pas. (...) Comment dès lors le peuple noir ne pourrait-il pas s'indigner de nous voir participer à un grand jeu alors qu'on tue l'un des poètes qui expriment son âme, même si la lâcheté a toujours de bonnes raisons à se donner?»

L'Humanité s'adresse à la mère de Moloïse en ces termes: «Vous ne me connaissez pas, mais permettez-moi, Mamelika, que je vous appelle de ce nom affectueux que Benjamin vous donnait. Je suis l'un de ceux qui partagent votre grande douleur et qui entendent conserver précieusement, avec vous, la mémoire de votre enfant. Nous sommes des millions dans le monde dont le cœur bat toujours d'hui avec le vôtre. Comme vous avez eu raison de dire combien vous étiez fière de Benjamin! Ceux qui l'ont envoyé à la mort espéraient frapper les Africains

d'épouvante. Ils ont seulement démontré, une nouvelle fois, leur odieux mépris des valeurs les plus hautes. Ils ont confirmé qu'avec le nazisme, l'apartheid aura été la forme d'oppression la plus barbare de ce siècle.»

Le Parisien libéré écrit: «Il était sud-africain. Poète. Il était noir. (...) Pendu jusqu'à ce que mort s'ensuive au milieu d'une prison de Pretoria. À la barbe du monde entier dont tous les regards figés s'étaient tournés vers la capitale sud-africaine. C'était un 18 octobre 1985, en plein Moyen Âge. (...) Benjamin Moloïse est mort. Et la question n'est plus de savoir s'il est ou non coupable d'assassinat sur la personne de Julius Selpe. (...) Il s'agit simplement de se demander si, toutes convictions personnelles confondues, il existe une morale à la civilisation occidentale.»

Sous le titre: «Il pleut des cordes», *Le Quotidien de Paris* écrit: «Benjamin Moloïse a été pendu

hier à l'aube dans la cour de la prison centrale de Pretoria, le quatre-vingt-septième pendu depuis le début de l'année: il pleut décidément des cordes en toutes saisons sur le territoire de la République sud-africaine. (...) Benjamin Moloïse n'est pas mort parce qu'il était noir. Le système sud-africain fait une vie impossible aux hommes de couleur, mais discrimination n'est pas extermination. Benjamin Moloïse n'a pas davantage été pendu parce qu'il était poète. (...) Benjamin Moloïse n'a pas été mis à mort parce qu'il était militant de la cause noire. (...) Benjamin Moloïse a été jugé, condamné, et exécuté pour l'assassinat d'un policier, noir comme lui. (...) Le jugement lui-même ne fut pas inique. (...) M. Laurent Fabius s'est assez grossièrement immiscé dans les affaires intérieures d'un pays avec lequel nous entretenons des relations diplomatiques, comme avec l'URSS, comme avec le Vietnam. (...) Les engrenages de la machine à fabriquer des martyrs ont toujours mis en marche ceux de la machine à récupérer des électeurs.»

Agence France-Presse

TÉMOIGNAGE

La contribution de René Lévesque à l'unité nationale

Nommé à la Chambre haute par le premier ministre Trudeau en février 1984, Philippe Deane Gigantès, journaliste de profession, a rendu hommage ces jours derniers au Sénat à M. René Lévesque. Voici le texte de son intervention.

Philippe DEANE GIGANTÈS

Honorables sénateurs, l'un des moments les plus émouvants de l'histoire récente du Canada fut la nuit glorieuse où furent annoncés les résultats du référendum. Nous avons vu le premier ministre du Canada apparaître à l'écran et déclarer, l'air sombre, que devant la peine de ceux qui venaient de perdre, il n'avait pas le cœur à se réjouir. Je crois que M. Trudeau nous a enseigné à tous l'attitude à prendre devant ses adversaires, et c'est l'esprit dans lequel je voudrais parler aujourd'hui du départ de M. René Lévesque de la scène politique.

Ma province, aujourd'hui, a un nouveau premier ministre, M. Pierre Marc Johnson. J'aimerais, honorables sénateurs, attirer votre attention sur certaines contributions de M. René Lévesque, à la vie politique de ma province et de notre pays.

Il fut un très grand journaliste d'envergure internationale, un grand journaliste éducateur. On ne pourrait jamais lui enlever cela. Son extraordinaire émission «Point de mire», imitée, mais jamais égalee, tant aux États-Unis qu'en Europe, était un modèle du genre.

Sa maîtrise des faits, la clarté de sa pensée et la fascination de sa présentation ont donné à toute une génération une ouverture sur le monde.

Quand il est passé dans l'arène politique, et quand il a été membre du Parti libéral, il fut l'un des principaux moteurs de la Révolution tranquille. Le Québec avait besoin de se réveiller. M. Lévesque fut parmi les libéraux qui claironnèrent le réveil. Les résultats furent extraordinaires: l'expansion de l'éducation, l'explosion industrielle, la fondation d'institutions servant le progrès et le bien-être de ma province. Tels ont été les succès de la Révolution tranquille, accomplis par le gouvernement libéral du Québec, auquel participait M. Lévesque. Ce ne sont là que quelques-unes des contributions lors du régime du gouvernement libéral du Québec. Malheureusement, il a quitté le Parti libéral pour se diriger vers un avenir qui n'a abouti nulle part pour lui. Paradoxalement, cette bataille mortelle, qu'il a livrée et perdue aux mains de M. Trudeau, a peut-être été sa contribution la plus importante pour le pays.

Il voulait faire du Québec un

pays indépendant, étroitement associé au Canada.

J'ai été, et je suis toujours parmi ceux qui n'étaient pas et qui ne sont toujours pas d'accord avec cette idéologie. Je suis content que M. Lévesque ait perdu.

Cependant, je n'ai pu m'empêcher d'admirer le fait qu'il a gardé un attachement aux principes et aux pratiques de la démocratie et de la décence alors qu'il livrait ce combat mortel.

Il y avait autour de lui des gens qu'il exaltait. Il était, et sera toujours, un adversaire formidable, un politicien avec un charisme qui frôle la magie. Il aurait pu mobiliser chez ses partisans l'enthousiasme, dans le sens grec ancien du mot, qui veut dire se sentir dans la poigne d'un dieu, ce qui justifie excès et haine.

Mais M. Lévesque était sous l'emprise de la raison. C'est pourquoi il n'a jamais approuvé la violence, et il n'a jamais négligé les règles de la société démocratique. Il était notre opposant mais, comme je l'ai dit, je suis content qu'il ait perdu. J'ai ressenti, comme nous tous, la puissance de ses coups. Je suis content qu'il n'ait pas été de ceux qui frappent au-dessous de la ceinture.

Il pouvait ensorceler une foule, mais il n'a jamais permis aux foules de suivre la voie de l'enthousiasme, de la guerre sainte, de la déraison.

Il n'a jamais oublié que le pouvoir de la démocratie réside dans le peuple. Il a toujours accepté son verdict. Il n'a jamais accepté la doctrine pernicieuse selon laquelle les seuls vrais Québécois étaient ceux de vieilles couches francophones. Le racisme et la xénophobie lui répugnaient.

M. Robert Bourassa, en défendant la fédération canadienne, disait, lors du débat référendaire, que dans d'autres pays, les séparatistes sont en prison. Ici ils sont au pouvoir! C'est tout à l'honneur du Canada. Il n'y a pas un pays aussi noble, aussi libre que le nôtre, ailleurs au monde. C'est aussi à l'honneur de M. Lévesque. Le Canada est une démocratie éclairée qui accepte les séparatistes comme M. Lévesque. M. Lévesque a été un séparatiste éclairé qui a toujours accepté les règles de la démocratie canadienne.

Au chapitre du séparatisme, le Canada a été un exemple pour toutes les démocraties de ce monde qui ne peuvent être de vraies démocraties si elles acceptent l'hérésie. Les démocraties ne peuvent accepter l'hérésie que lorsqu'elle est exprimée d'après les règles du jeu démocratique. M. Lévesque n'a jamais mis ces règles en cause.

C'était son devoir, vous allez me dire. Malheureusement partout dans ce monde on constate des exemples de gens qui ne suivent pas leur devoir.

Il l'a suivi et je l'en remercie.

Devant l'invasion culturelle américaine

M. Brian Mulroney
Premier ministre du Canada

La question de l'identité des cultures au Canada, de leur souveraineté, est à nouveau soulevée au moment où se profilent des négociations sur le libre-échange avec les États-Unis.

Le marché canadien, et en particulier le marché francophone, ne doit pas être confondu avec le marché américain si nous entendons maintenir des conditions de création et de production qui soient, au minimum, rentables pour les artistes et les industries culturelles au Canada.

Même si nous voulons croire avec le ministre des Affaires extérieures, Monsieur Joe Clark, en la force et en la vitalité de la culture du Canada, il serait illusoire de s'imaginer que nous allons faire le

poids dans une situation de libre-échange alors que plusieurs pays, particulièrement d'expression francophone, ressentent durement l'invasion culturelle américaine.

Dans ce contexte, nous craignons les retombées de l'inclusion de la culture dans les négociations sur le libre-échange. Nous vous demandons d'établir clairement son exclusion des futures négociations avec les USA et de garantir la poursuite des démarches entreprises à Halifax par le ministre des Communications et les ministres de la Culture des provinces dans l'intérêt et au bénéfice de notre production culturelle.

Conseil de la culture de l'est du Québec
Le Président
Claude-François HUGUET
Rimouski

Canada et Proche-Orient

M. Joe Clark
Secrétaire d'Etat
aux Affaires extérieures

Le Comité pour la paix au Proche-Orient souhaite attirer votre attention sur les faits suivants:

La déclaration commune de la Jordanie et de l'O.L.P. est, de plus en plus, considérée comme un événement très important qui pourrait prendre la dimension d'un véritable tournant dans la recherche de la paix au Proche-Orient.

Il est donc indispensable que des négociations soient immédiatement entreprises, et ce avec la participation active des forces les plus directement impliquées dans le conflit, en particulier avec l'O.L.P., le représentant authentique du peuple palestinien.

L'expérience a démontré que sans la participation de l'O.L.P., il n'est pas possible d'arriver à la solution du conflit israélo-palestinien. La paix dans cette région en dépend inéluctablement.

Pour arriver à un règlement définitif et stable, il est de plus en

cessaire que les négociations s'effectuent dans le cadre d'une conférence internationale, de manière à ce que les puissances soient impliquées dans ce règlement et s'en sentent responsables.

C'est le devoir du Canada et de son gouvernement de faire tout ce qui s'impose pour que ces négociations soient entamées au plus vite avec la participation d'Israël et de l'O.L.P. Arafat en tête.

Le Canada se doit d'agir avec promptitude afin que la situation pleine de dangers dans cette région soit radicalement modifiée. Il faut agir avant qu'il ne soit trop tard, car la situation ne cesse de s'aggraver à la suite de l'indéfinissable bombardement israélien de la Tunisie, condamné avec raison par le gouvernement canadien.

Pour le Comité pour la paix au Proche-Orient
Marie-Claude GIGUÈRE
Jean Guy FRENETTE
Gilles FRENETTE
Paul NOBLE
Gilbert TARRAB
Raphaël RYBA

Les moyens de transport

À la suite de l'accident survenu dans le pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine, le ministre des Transports du Québec, M. Guy Tardif, suggérerait aux voyageurs du soir et du matin d'utiliser les transports en commun ou de faire du covoiturage. La belle affaire!

Pour ceux et celles qui vivent en périphérie de Montréal, ou sont les moyens de transport le moins efficaces? Pour pratiquer le covoiturage, ou est le centre de regroupement accessible au commun des mortels? Covoiturage Québec s'abstient presque de faire de la publicité de peur qu'on le trouve.

Vos intentions, Monsieur le ministre, comme celles de tous les officiers de votre ministère, sont bien belles. Concrètement, pratiquement, qu'est-ce qu'elles nous donnent si toutes les ressources passent à faire de la politique à partir du statu quo?

Je comprends que vous vouliez travailler pour l'avenir. Mais l'accident dans le pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine, c'est maintenant qu'il me dérange. Qu'est-ce que vous avez à me donner comme ressources concrètes pour m'aider à voyager avec mes semblables?

Franco PAQUIN
Saint-Hyacinthe

Cycliste impressionné

Vélo Québec, trois fois bravo! Et merci pour la mémorable expérience qu'a été le tour de l'île, auquel j'ai participé avec enthousiasme.

Il faut le vivre pour savoir ce que c'est. Des centaines de bicyclettes partout, montées par des cyclistes de tout âge et de bon humeur qui sont là pour le plaisir et la santé. Entraide et encouragement étaient les mots de passe de cette randonnée.

Et que dire de cette fabuleuse organisation, qui a pensé à tout, de la pomme gratuite au service de transport pour les moins vigoureux sur la fin du parcours. Tout cela avec la complicité des com-

manditaires et gouvernements. Félicitations pour cet énorme succès. J'ai été impressionné par le nombre de bénévoles présents à presque tous les coins de rues, qui veillaient, sous la pluie, au bon déroulement de cette balade, et sur tout qui nous encourageaient jusqu'à la prochaine aire de repos. Merci pour les indispensables sourires.

Merci aux automobilistes patients et compréhensifs qui nous regardaient passer les feux rouges sous l'œil vigilant des policiers. Priorité aux bicyclettes, s'il vous plaît, pour une fois!

G. MARTIN
Ile-des-Sœurs

L'autobus pour P.-A.-T.

Madame Louise Roy, p.d.g. Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

Sous prétexte d'amélioration, la STCUM instaurait le 17 juin dernier, un réaménagement du réseau d'autobus de Pointe-aux-Trembles. Et naturellement, sans aucune consultation des citoyens concernés.

Or, cette prétendue amélioration s'est avérée une détérioration du service pour beaucoup d'usagers de notre quartier. Par exemple, depuis 30 années, nous avions sur la rue Notre-Dame un excellent service continu, 24 heures par jour, avec l'autobus 86. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Plus d'autobus entre deux heures et cinq heures du matin et plusieurs transferts sur cette ligne.

Il n'est pas rare de voir des personnes âgées prendre l'autobus sur la rue Notre-Dame près de la 67e Avenue, se rendre sur la 53e Avenue, coin Forsyth pour transférer dans un autre autobus qu'elles attendent de 15 à 20 minutes quand tout va bien, pour finalement parvenir à destination, soit au CLSC, situé sur la rue Notre-Dame, près de la 47e Avenue. Un parcours de 45 minutes dans deux autobus pour un trajet d'une vingtaine d'avenues. C'est tout à fait inadmissible!

Je suis aussi très défavorisé par cette prétendue amélioration. Je suis un musicien qui travaille jusqu'à 2 heures 15 du matin. L'an passé, je me suis acheté une maison à Pointe-aux-Trembles. Pour

quoi? Parce que la CTCUM m'avait assuré que le service continu, 24 heures par jour, était établi depuis tant d'années à Pointe-aux-Trembles qu'il n'y avait aucun problème de transport en commun dans mon quartier. Mais, depuis le 17 juin, je dois marcher de Georges V à Pointe-aux-Trembles, soit une marche d'environ une heure et demie, toutes les nuits. Et s'il fait mauvais, je dois prendre un taxi même si mes moyens financiers ne me le permettent pas. Et je ne suis pas le seul à être dans cette situation. C'est tout à fait inadmissible!

Je vous demande donc, madame la présidente-directrice générale, de réviser le nouveau réseau d'autobus de Pointe-aux-Trembles pour nous redonner le même service que nous avions auparavant.

Du point de vue des gens du Bout de l'île, nous constatons que le service ne fait que se dégrader au cours des ans. Les anciens de P.A.T. m'ont appris qu'un service d'express, l'autobus 425, se rendait au centre-ville, à partir du Bout de l'île, dans les années passées. Malheureusement ce service, très achalandé, a été coupé par la CTCUM en 1976 lors du prolongement du métro souterrain de Frontenac à Beaugrand. Plusieurs s'inquiètent et se demandent si le prochain prolongement du métro pourra faire disparaître nos autobus-complètement?

Emile MERCIER
Montréal



Lysiane Gagnon

L'habit n'est pas si neuf

Comment évaluer le conseil des ministres avec lequel M. Pierre Marc Johnson compte se présenter devant l'électeur? Difficile à dire car les signaux ne sont pas clairs.

D'une main, le premier ministre accorde une « promotion » à deux personnes (Mme Beaudoin et M. Landry) qui restent parmi les figures les plus indépendantistes du PQ, même si elles se sont ralliées, pour l'instant et par simple réalisme électoral, à la thèse du « beau risque » du fédéralisme.

De l'autre main, le premier ministre hisse au rang des candidats-vedettes un homme (M. Parent) qui avoue tout de go, à la télévision, qu'il est « contre l'indépendance ».

C'est la nomination de M. Landry qui est la plus troublante en termes d'image. Le ministre des Finances, dont il hérite, est de très loin le ministre économique le plus important. Bien plus important que les ministères de l'Industrie et du Commerce et du Commerce extérieur, qui n'ont qu'un rôle incitatif, et encore seulement sur le plan sectoriel. C'est le ministre des Finances, maître de la fiscalité et du budget, qui détient les règles et les orientations économiques du gouvernement.

M. Landry a des compétences certaines en la matière. Mais en termes d'image — c'est surtout de cela qu'il est question à l'approche des élections —, le message est brouillé, parce que M. Johnson, qui joue la carte du conservatisme conciliant en matière économique et constitutionnelle, choisit comme maître d'œuvre de la politique économique un homme qui, à ce qu'on sache en tout cas, n'a pas toute la confiance des milieux d'affaires et qui a en outre le handicap, électoralement parlant, d'être un indépendantiste affirmé.

Ce sont là, d'ailleurs, deux des raisons pour lesquelles M. Landry s'est retiré de la course au leadership: le message souverainiste, auquel il tenait, ne passait plus, et un sondage réalisé par le magazine *Les Affaires* le plaçait en troisième place, derrière M. Johnson, et même derrière Mme Marois. L'autre raison, peut-être plus déterminante, c'est que sa campagne ne « décollait » pas. Le « sondage » des *Affaires* n'avait rien de scientifique, mais la flèche était cruelle, car c'est précisément dans le domaine économique que le ministre Landry avait eu l'occasion de se faire valoir pendant neuf ans.

L'accession de Mme Louise Beaudoin, qui n'a jamais caché son ardeur indépendantiste, au ministère des Relations internationales, est également problématique. Toujours en termes d'images bien sûr, car quant au fond, Mme Beaudoin a toutes les qualifications pour la fonction, ayant fait carrière à divers titres au sein du ministère des Affaires Intergouvernementales. Son passage à la tête de la Délégation générale de Paris aura laissé de bons souvenirs, et elle est en plus cultivée et raffinée, ce qui, pour la fonction diplomatique, est plus qu'un atout: une nécessité.

Les Libéraux ont déjà commencé à exploiter les allégeances indépendantistes de la nouvelle ministre. Ils risquent cependant d'avoir choisi un mauvais cheval de bataille, car en réalité, ce ministère a perdu beaucoup d'importance ces dernières années. Il a été amputé de deux volets importants: le commerce extérieur, et les affaires canadiennes. Le commerce extérieur, auparavant rattaché aux Relations internationales sous la responsabilité de M. Landry, va à M. Parent, et le premier ministre s'est gardé le volet « extérieur » le plus névralgique et le plus important, celui des affaires intergouvernementales canadiennes (que M. Lévesque avait détaché du tronc commun il y a deux ans pour en faire un ministère séparé).

Ce qui reste aux Relations internationales, c'est en fin de compte l'administration des délégations à l'étranger, et quelques dossiers relativement « chauds » mais plus symboliques que cruciaux, comme la participation du Québec à un (éventuel) sommet international des pays francophones. Sans doute Mme Beaudoin s'empressera-t-elle de conclure quelque entente là-dessus avec Ottawa, histoire de faire profession de foi « fédéraliste ». Mais c'est un ministère dont la portée reste fort limitée, dans la mesure justement où les Relations internationales sont le domaine entre tous où le Québec est dépourvu de pouvoirs.

C'est à d'autres niveaux, plus informels, que l'influence de Mme Beaudoin se fera sentir. Fine politicienne, Mme Beaudoin aura probablement plus de poids, au sein du conseil des ministres, que ne l'indiquerait l'importance objective de son ministère.

Il reste que la composition du conseil des ministres véhicule une nette ambiguïté par rapport à l'option constitutionnelle du gouvernement. Qui la représentera? Les Landry et les Godin, qui restent souverainistes de cœur, ou les Biron et les Parent, qui pourraient tout aussi bien (ce fut d'ailleurs le cas!) se retrouver chez les libéraux, les unionistes ou les conservateurs?

Autre élément qui cloche: alors que M. Johnson veut de toute évidence rapprocher son gouvernement du secteur privé, toutes ses nouvelles recrues viennent du secteur public. Mme Beaudoin est une fonctionnaire de carrière; Mme Denis, la nouvelle ministre déléguée à la Condition féminine, une technocrate du réseau des affaires sociales; Mme Cloutier vient elle aussi du para-public (Office des handicaps et commission scolaire de Trois-Rivières). M. Parent est un homme de la PME, mais il y a belle lurette qu'il a laissé les affaires pour la politique; la mairie de Boucherville lui aura servi de tremplin.

L'électorat verra-t-il, dans ce « nouveau » conseil des ministres, une image de renouveau? Mme Beaudoin, qui a été deux fois candidate à Québec, a toujours été liée au PQ. La seule nomination vraiment importante, celle de M. Landry aux Finances, n'apporte pas d'élément neuf non plus. Les trois nouvelles recrues, enfin, sont affectées à des ministères secondaires.

C'est finalement la figure du premier ministre lui-même qui constituera l'élément « nouveauté » que le PQ aura intérêt à exploiter, face à un électeur qui souhaite du changement. M. Johnson est ministre depuis huit ans, mais le fait qu'il soit maintenant premier ministre, et si radicalement différent de son prédécesseur, constitue en soi une spectaculaire image de changement.

Quant au reste, on peut dire que l'élément le plus neuf de ce remaniement ministériel tient au précédent qui a fait accéder au conseil des ministres quatre non-élus, qui non seulement vont gouverner, durant quelques semaines au moins, sans mandat populaire, mais qui bénéficieront, pour leur campagne électorale, de privilèges payés par les fonds publics. Le truc est légal, mais si douteux qu'aucun premier ministre, ni au fédéral ni au provincial, n'avait osé, jusqu'à présent, l'utiliser sur une telle échelle.

L'est de Montréal, un autre Schefferville?

L'article de M. Pierre Vennat publié dans LA PRESSE du mardi 1er octobre 1985 et qui portait le titre: « Mulroney se fait l'instigateur d'un hommage à Lévesque » faisait référence à l'inauguration des nouveaux locaux du Journal de Montréal. Dans ce même article, M. Vennat déclarait: « La cérémonie s'est déroulée dans la bonne humeur, malgré la manifestation de quelque 350 syndiqués de la Vickers et de la CSN qui vociféraient à tue-tête à l'arrivée des invités. On a dû faire appel à la police. » De toute évidence, M. Vennat n'a pas cherché à connaître les raisons qui avaient poussé un important groupe de travailleurs de Versatile Vickers à choisir cette occasion pour mener une manifestation.

Étant nous-mêmes travailleurs de Vickers et ayant participé à la manifestation, nous pouvons affirmer que, contrairement à ce que M. Vennat déclare, tout s'est déroulé dans le calme et dans le respect de l'ordre et des personnes présentes. Quand M. Vennat dit « qu'on a dû faire appel à la police », le lecteur pourrait comprendre que les manifestants avaient perdu tout contrôle d'eux-mêmes et qu'on avait dû les rappeler à l'ordre. Or, des policiers étaient effectivement présents, mais bien pour diriger la circulation et s'assurer que tout se déroulait bien, comme dans tout événement de ce genre. Les premiers ministres fédéral et provincial ne sont-ils pas toujours accompagnés des forces de l'ordre?

Nous trouvons inadmissible qu'un journaliste traite d'une façon aussi erronée un groupe de travailleurs qui n'étaient pas là pour vociférer, cher M. Vennat, mais pour défendre leur cause, ou devrions-nous dire « leur peau ». En effet, Versatile Vickers, qui a signé une entente en vertu de laquelle elle s'engage à construire les frégates de la marine canadienne à son chantier maritime de Montréal, a annoncé le transfert de ce contrat au chantier de Lauzon, que

possède maintenant cette même compagnie.

Les travailleurs de Vickers ont voulu profiter de la présence de messieurs Mulroney, Lévesque et Drapeau pour faire valoir leur point de vue, ce qu'ils ont fait avec une certaine émotivité, il va sans dire, puisque six cents emplois au moins sont menacés et que la région métropolitaine, et plus particulièrement l'est de Montréal, risque de perdre, encore une fois, quelque 500 millions de dollars.

Dans le même ordre d'idée, nous trouvons honteuse la couverture de cet événement par la Société Radio-Canada. À son bulletin de nouvelles de 22h00 du lundi 30 septembre 1985, ce poste de télévision parlait de « manifestants venus accueillir M. Mulroney », sans jamais préciser qu'ils étaient, ni pourquoi ils étaient là, contrairement à Télé-Métropole et à CTV qui ne se sont pas contentés de montrer un groupe de manifestants dérangés, mais se sont donné la peine d'interviewer des représentants syndicaux. Nous pensons, en outre, que M. Vennat aurait eu intérêt à consulter son collègue du Journal de Montréal, M. Jean-Denis Girouard, qui, lui, était beaucoup mieux informé parce qu'il avait au moins fait sa recherche.

Il est urgent et primordial, je pense, que les médias dénoncent la perte d'un contrat de cette importance ainsi que la fermeture probable d'une autre usine de l'est de Montréal, qui suivra l'exemple de Gulf, MLW, Bombardier, la Biscuiterie David, etc. En terminant, nous trouvons inconvenable qu'un journaliste ait fait preuve d'un manque aussi total de sensibilité et de respect envers un groupe de citoyens et qu'il n'ait fait aucun effort pour obtenir des renseignements complets.

À-t-on l'intention de laisser l'est de Montréal devenir un autre Schefferville? C'est la question que nous, nous nous posons!

Au nom des 246 cosignataires, travailleurs de Versatile Vickers

Richard DEMERS

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. » Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSEES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h à 17h.	
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITE		National, Télé-Press	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

Le PQ a choisi 48 candidats

ESTELLE LAFONTAINE CANDIDATE DANS LAPRAIRIE

■ QUEBEC — À quelques jours — ou à quelques heures — du déclenchement des élections générales, le Parti québécois s'est officiellement choisi 48 candidats sur les 122 qui brigueront les suffrages. Une dizaine d'autres assemblées d'investiture sont prévues d'ici le 4 novembre et si l'appel au peuple était lancé tel que prévu dès cette semaine, les 61 autres suivront presque simultanément.

YVON LABERGE de notre bureau de Québec

Au nombre des candidats choisis à ce jour, figurent 40 députés et huit nouveaux candidats: Jean-Claude Charette (Chapleau), Yvon Cormier (Labelle), Paul-Emile Gélinas (Maskinonge), Réginald Lavertu (Matane), Richard Vallières (Richmond) André Boulanger (Saint-Jacques), Charles Hardy (Saugve) et Christian Claveau (Ungava). Ce dernier candidat est l'actuel maire de Chapais.

Le Parti québécois détient présentement 61 sièges à l'Assemblée nationale. De ce nombre de députés, neuf ne sollicitent pas de renouvellement de mandat et deux n'ont pas encore fait connaître leur intention, à savoir MM. Richard Guay (Taschereau) et Jacques Leblanc (Montmagny-L'Islet). C'est donc dire que dix députés n'ont pas encore franchi le cap de la mise en candidature, mais la chose n'est que formelle, exception faite de Jérôme Proulx dans Saint-Jean.

Ceux qui ne reviennent pas sont: Jacques Baril (Arthabaska), Laurent Lavigne (Beahar-nois), Patrice Laplante (Bourassa), Marc-André Bédard (Chicoutimi), Raymond Gravel (Limoulu), Yves Berubé (Matane), Clément Richard (Montmorency), Yves Duhaime (Saint-Maurice) et Marcel Lafrenière (Ungava).

Outre les nouveaux venus dont les noms sont cités plus haut, il faut noter que Francine Lalonde brigue l'investiture péquistes dans Saint-Henri, les ministres Roland Cloutier dans Trois-Rivières, Lise Denis dans Rosemont et Louise Beaudoin dans Louis-Hébert.

Pour sa part, le ministre Jean-Guy Parent tentera sa chance contre Robert Bourassa dans Bertrand.

Des candidatures connues

Une autre personnalité bien connue de la Rive-Sud de Montréal, la femme d'affaires et

présidente de la Société pour le progrès de la Montérégie, Estelle Lafontaine, sera candidate dans le comté de Laprairie, comme l'a confirmé hier à LA PRESSE le président de l'association locale, Normand Bernier.

Madame Lafontaine opère un commerce de vêtements à Brossard et elle occupe depuis deux ans la présidence de la Société pour le progrès de la Montérégie.

La semaine dernière, Mme Lafontaine avisait son conseil d'administration de son intention de briguer les suffrages sous la bannière du Parti québécois et sa démission prendra effet dès l'adoption du décret appelant les Québécois aux urnes.

La candidate présumée dans Laprairie a été recrutée par le premier ministre du Québec et chef du PQ, M. Pierre Marc Johnson. Elle séjourne présentement en Europe d'où elle reviendra le 27 octobre.

Une autre candidature de prestige a été annoncée hier et il s'agit du président du Conseil des services essentiels, Me Bernard Bastien, dans l'Assomption — le comté de l'ancien ministre des Finances et ex-député Jacques Parizeau.

M. Bastien est président du Conseil des services essentiels depuis maintenant trois ans. S'il devait être choisi candidat du Parti québécois au cours d'une assemblée d'investiture dont la date n'est pas encore arrêtée, M. Bastien profitera d'un congé sans rémunération, comme le prescrit la Loi électorale.

Dans Huntingdon, là aussi le Parti québécois s'est trouvé une candidature connue du grand public.

En l'occurrence, l'ex-footballeur des Allouettes de Montréal, Gabriel Gregoire. L'assemblée d'investiture s'y tiendra le 3 novembre et M. Gregoire y est déjà assuré de l'investiture, aucun opposant ne s'étant déclaré à la fermeture des mises en candidature samedi dernier.

Encore sur la Rive-Sud de Montréal, dans Taillon, l'ex-chef de cabinet de Pierre Marc Johnson, M. Claude Filion, devrait facilement être choisi candidat.

Pour sa part, Yves «Bob» Dufour n'a lui non plus pas d'opposition dans Sainte-Marie. M. Dufour est solidement impliqué dans le comté où il fut pendant cinq ans secrétaire de comté de Guy Bisailon jusqu'au moment où ce dernier ne décide de se-



ger comme indépendant à l'Assemblée nationale.

Yves Dufour milite au PQ depuis 1970 alors qu'il avait travaillé à l'élection de Claude Charron dans Saint-Jacques, un comté voisin de Sainte-Marie. Il a été débaucheur et syndicaliste pendant 12 ans le porteur de Montréal et il est, depuis 18 mois attaché politique du ministre Guy Chevrette.

Des comtés à combler

Encore dans la région de Montréal, dans l'Acadie plus précisément, l'investiture péquiste est convoitée par un arménien d'origine, Jean Cermakian. Il n'a pas d'opposant connu lui non plus et il compte sur le vote des minorités le jour du scrutin. M. Cermakian réside dans le comté de Trois-Rivières où il enseigne la géographie à l'Université du Québec.

Il aurait préféré s'y présenter, mais a laissé la place à Roland Cloutier, le ministre délégué aux Relations avec les citoyens.

Dans Richmond, cette fois une circonscription de la région de l'amiante, le PQ s'est choisi Michel Vallières, un homme d'affaires d'Asbestos, pour affronter le libéral Yvon Vallières.

M. Vallières, le péquiste, est connu dans la région, notamment dans le secteur de la construction.

Parmi les autres candidats présumés, citons: Françoise Léger — la fille de Marcel — dans Bourget, Francis Dufour — le maire de Jonquière — dans Jonquière, Mme Jeanne Blackburn dans Chicoutimi. Mme Blackburn est une ex-présidente de l'AFEAS et du Conseil des collèges.

Reste quelques bons comtés tant dans la région métropolitaine que dans la région de Québec.

Sur la Rive-Sud de Montréal, le comté de Marie-Victorin, l'ancien fief de Pierre Marois. On y promet là aussi une candidature de prestige chez les péquistes. Certains comtés, tel Laurier qui pourrait accueillir Nadia Assimpoulos, vice-présidente du PQ, restent à combler et notamment tout le West Island.

À Québec, il y a Montmorency, l'actuel comté de Clément Richard qui se retire de la vie politique et Limoulu ou Léopold Fournier, un ancien président du Carnaval, pourrait être candidat.

Et enfin, dans Mauricie-Bois-Francis, le PQ a à se choisir un successeur à Yves Duhaime.

Le PLQ réserve quelques comtés à des « vedettes »



■ QUEBEC — Menant sa pré-campagne électorale tambours battants, le Parti libéral du Québec ne va plus avoir, jeudi matin, que neuf candidats à choisir dans autant de comtés pour compléter son tableau d'aspirants à la députation.

MARIO ROY de notre bureau de Québec

Ces neuf comtés vont rester ouverts jusqu'à l'annonce officielle de l'appel au peuple... qui pourrait bien ne pas tarder! Le chef libéral, Robert Bourassa, a fait savoir qu'un certain nombre de candidats dits de prestige allaient alors se faire connaître.

Pour sa part, la présidente du PLQ, Louise Robic, va précisément livrer ses intentions à ce moment: hier, elle a déclaré qu'elle aurait le choix, le cas échéant, entre les cinq comtés libres de la région montréalaise, dont celui d'Anjou, le comté du premier ministre Pierre-Marc Johnson. « Je n'ai jamais eu peur des défis », a-t-elle ajouté, sans toutefois aller plus loin.

En réalité, un autre comté pourrait se « libérer » et s'ajouter à la liste des neuf. Il s'agit de la circonscription d'Orford, dont le représentant à l'Assemblée nationale, Georges Vaillancourt, fera connaître à la fin de la semaine sa décision de demander ou non un renouvellement de mandat.

Dans Saint-Louis, Harry Blank a dissipé, hier, tous les doutes et a fait savoir qu'il brigait à nouveau les suffrages.

Notons que, dimanche, les militants libéraux de Rimouski ont choisi leur candidat. Il s'agit d'un commerçant de 52 ans, Michel Tremblay, à qui l'on prédit

bien des difficultés lors de la lutte qu'il devra livrer au ministre des Affaires municipales, Alain Marcoux. Demain, dans Sherbrooke, les membres du PLQ devront choisir entre André Hamel, un administrateur, et Monique Choquette-Abel, qui, si elle était élue, deviendrait la quinzième femme à défendre les couleurs du parti.

Car, en plus de ses cinq députés siégeant à l'Assemblée nationale et réclamant à nouveau la confiance de leurs électeurs, le PLQ présente neuf femmes dans des comtés de Montréal et de plusieurs régions du Québec.

Ces femmes ont entre 30 et 56 ans; il y a parmi elles une travailleuse au foyer, deux journalistes, une notaire, une avocate, une enseignante, une relationniste et deux secrétaires.

Quant aux neuf circonscriptions vacantes, elles apparaissent fort diverses quant au succès que le PLQ peut espérer y rencontrer.

Dans la grande région métropolitaine, il y a d'abord Anjou. La présence du nom de Pierre Marc Johnson sur les bulletins de vote va bien sûr avoir pour effet de braquer les projecteurs sur celui ou celle qui l'affrontera; mais le défi, pour le candidat rouge, sera en conséquence, M. Johnson a été élu avec 5.400 voix de majorité en 1981.

Ensuite, Taillon, sur la Rive-Sud; le fief de René Levesque qui y recueillait 12.000 voix de majorité au dernier scrutin. Bien sûr, le porte-étendard péquiste — qui reste à être choisi — ne sera pas ce monument de la politique québécoise.

Dans Crémazie et Mercier, l'éventuel candidat libéral devra faire face à des ministres;

celui des Transports, Guy Tardif, dans un cas; et celui des Affaires culturelles, Gerald Godin, dans l'autre. En 1981, leurs majorités ont été de 1.500 et de 3.500 voix respectivement.

Le comté de Châteauguay est péquiste également: le député Roland Dussault (1.700 voix de majorité au dernier scrutin) brigue à nouveau les suffrages.

Dans Bourassa et Sainte-Marie, acquis au PQ en 1981, le champ est libre, pour ainsi dire. Patrice Laplante se retire de la vie politique, alors que Guy Bisailon, passé sur les banquettes de l'opposition en tant que candidat indépendant, ne demande pas de renouvellement de mandat.

Enfin, deux comtés ont été un libéral en 1981; il s'agit de deux circonscriptions de la région de la Vieille capitale. Le candidat victorien dans Beauce-sud, Hermann Mathieu, se retire; sa majorité, en 1981, était inférieure à 1.000 voix. Se retire également Jean-Claude Rivest, élu dans Jean-Talon avec une avance de 2.000 voix sur son adversaire péquiste. Dans les deux cas, le porte-couleurs péquiste n'est pas encore connu.

En fait, ces deux comtés vont faire l'envie d'éventuels candidats de prestige libéraux. Les chances de succès y sont élevées, bien sûr. Mais aussi, des députés « ministériels » élus à l'extérieur de Montréal viendraient faciliter à Robert Bourassa la tâche de former un cabinet bien proportionné du point de vue de la représentation régionale.

Car un survol de du tableau électoral du PLQ montre que la majorité des ministres en puissance représentent des circonscriptions du grand Montréal

Une organisation sans précédent pour la tournée de Bourassa

■ QUEBEC — La grande tournée électorale du chef libéral, Robert Bourassa, sera menée de façon à tirer un profit maximum de la couverture journalistique qui lui sera accordée. Et la caravane Bourassa comptera, pour ce faire, sur des disponibilités humaines et techniques sans précédent au sein de ce parti.

En fait, plusieurs mois d'intense réorganisation technique, opération faite à partir d'une caisse particulièrement bien garnie, ont permis à la machine libérale de rattraper un retard important pris par rapport au Parti québécois.

Les dernières grandes réunions du Parti libéral du Québec, le congrès de mars ou le conseil général du dernier week-end, auront permis de constater les profonds changements apportés principalement au chapitre des communications et du soutien technique.

Ainsi, le volet publicitaire de la campagne électorale sera-t-il placé entre les mains de deux communicateurs d'expérience: Jean-Luc Trahan (de Trahan, McLaughlin, Mohr, Massey Communications Inc) et Raymond Boucher (de Scali, McCabe, Sloves Inc); ce dernier a déjà monté la mini-campagne publicitaire télévisée en septembre.

Il seront assistés d'une équipe d'individus « empruntés » eux aussi à des maisons d'expérience. Pour la période électorale, ces spécialistes formeront une

agence ad hoc, ayant pignon sur rue à la permanence du parti, avenue de Gaspé.

La tournée du chef

D'autre part, la tournée du chef sera elle aussi réglée comme une horloge; la feuille de route est d'ailleurs pratiquement au point.

La tournée est placée sous la responsabilité de l'avocat montréalais Jean Masson, ex-président de la Commission Jeunesse du parti dans les années '70, qui oeuvre déjà à plein temps à la permanence.

L'équipe itinérante sera dirigée par Claude Liboiron, un ingénieur qui a joué un rôle similaire lors de la campagne au leadership de Robert Bourassa. Celui-ci sera entouré de Jacqueline Boucher, son attachée de presse personnelle; et de Ronald Poupart et Elaine Lalonde, chargés des communications.

Cette demi-douzaine de personnes, auxquelles s'ajoutent les représentants des médias, formeront la caravane Bourassa, la caravane de l'« oeil du tigre », selon le thème musical qui lui a été choisi par les communicateurs du parti. Celle-ci parcourra la province à bord d'un avion noisé d'une quarantaine de places — peut-être un bi-moteur Convair H-748, c'est ce que l'on négocie actuellement — qui ne sera toutefois pas peint, on n'en a pas le temps, aux couleurs du parti.

Le point de ralliement sera à Montréal où on prévoit que l'avion reviendra presque cha-

que soir, sauf lors des périodes en régions éloignées. Ce point de chute quotidien dans la métropole (ou parfois à Québec) permettra l'approvisionnement facile des chaînes de télévision. Dans le même but, les journées seront relativement courtes et aérées. M. Bourassa participera quotidiennement à deux événements publics, sauf les week-ends où l'horaire pourra être plus chargé.

Des conférences de presse quotidiennes sont prévues; la presse régionale pourra compter sur des périodes de temps réservées; des facilités de transmission seront aménagées à chaque étape.

Dans chaque localité, la caravane Bourassa sera précédée par des éclaireurs — ils sont une vingtaine — chargés de régler toutes les questions d'organisation et de logistique. Ainsi que par l'un des trois camions affectés au transport de la quincaillerie de scène, d'éclairage et de sonorisation; ces facilités techniques seront ainsi du même calibre partout où passera le chef libéral, dans le but encore une fois de permettre aux médias électroniques de transmettre du matériel de qualité.

La rupture avec un passé récent est remarquable.

Lors de la campagne référendaire de 1980 et de la tournée électorale de l'ex-chef Claude Ryan en 1981, on avait pu constater des lacunes extrêmement importantes au chapitre de la logistique et des communications.

JEAN-GUY PARENT, MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

« L'indépendance du Québec, ce n'est pas ma priorité »

■ « Je n'avais jamais milité au sein d'une formation politique jusqu'à maintenant. Si je me suis embarqué à fond la semaine dernière, c'est essentiellement à cause de M. Pierre Marc Johnson, premier ministre du Québec », soutient M. Jean-Guy Parent, qui accordait une entrevue à LA PRESSE hier à son bureau de la mairie de Boucherville.

PIERRE BELLEMARE

Il ajoute du même souffle: « L'indépendance du Québec, ce n'est pas ma priorité. Il faut d'abord et avant tout faire un Québec économiquement fort. Et en ce sens, je suis d'accord avec la résolution du congrès du PQ, le 19 janvier dernier, résolution qui visait à mettre de côté l'option souverainiste. Pour l'instant, il nous faut obtenir le maximum de pouvoirs à l'intérieur du Canada. Vous savez, là-dessus, il n'existe pas de formule magique », déclare toujours M. Parent, le ministre du Commerce extérieur dans la nouvelle équipe de P. M. Johnson.

Detendu et souriant, malgré un horaire particulièrement chargé, M. Parent tient à se démarquer des Pierre de Bellefeuille et des Denis Monière, orthodoxes à tout crin. « Je ne suis pas de cette catégorie de gens. Cependant, je suis convaincu que le Parti québécois est le meilleur véhicule susceptible de faire avancer les grands dossiers économiques ».

Formation de consortiums

M. Parent s'identifie comme un véritable citoyen de la Rive-Sud. Maire de Boucherville depuis 1978, président du Conseil



photo Jean Goupil, LA PRESSE
Jean-Guy Parent, ministre du Commerce extérieur du Québec.

des maires de la Rive-Sud, membre du conseil d'administration de la Société de développement industriel (SDI) et homme d'affaires aguerri, le nouveau ministre ne élu estime qu'il peut apporter à la vie politique québécoise « une nouvelle dimension ».

Sa préoccupation première est de servir l'électorat de Bertrand, « puisque je connais très bien les besoins de nos gens. Je pense être en mesure d'enclencher les choses rapidement et de mettre notre région davantage sur la carte. Surtout qu'on est situé aux intersections des autoroutes 20, 30 et de la route 132.

Au Commerce extérieur, M. Parent se lance un défi. Celui de

favoriser la création de consortiums solides pour exporter un peu partout à travers le monde. « Dans certains secteurs d'activité, une PME laissée à elle-même, dans le meuble par exemple, ne peut pas plonger dans des aventures trop osées. Mais si sept ou huit PME d'un même secteur se regroupent en fonction d'un marché précis, les résultats sont généralement plus encourageants ».

M. Parent entend respecter son adversaire politique, le leader libéral Robert Bourassa. « Il ne sera pas question de campagne de dénigrement, à moins qu'on ne m'y force. De toute façon, une telle approche ne mène nulle part. Je n'ai pas l'intention de battre Robert Bourassa, j'ai l'intention de me faire élire dans Bertrand. Nuance », affirme le nouveau ministre, qui semble vraiment à l'aise dans ses fonctions.

Il rend d'ailleurs hommage à son prédécesseur, M. Bernard Landry, « qui a fait un job extraordinaire au Commerce extérieur. Quant à moi, j'essaierai de mettre plus d'huile dans la machine, en éliminant la paperasse et la bureaucratie. Pour faire en sorte de se rapprocher de la PME et rendre nos programmes d'aide existants plus accessibles, plus facilement ».

En somme, M. Parent envisage de diriger son ministère à la façon d'une entreprise privée. Sauf que la technocratie est en place et qu'il n'est pas toujours commode de la contourner. C'est le défi qu'il veut relever, en gardant toujours un oeil vigilant sur son éventuelle circonscription électorale.

Francine Lalonde a choisi Saint-Henri

■ QUEBEC — Mme Francine Lalonde sera candidate dans Saint-Henri, circonscription de l'ouest de l'île de Montréal.

LOUIS FALARDEAU de notre bureau de Québec

L'ex-ministre déléguée à la Condition féminine a pris cette décision au cours du week-end, après une rencontre avec l'exécutif et des militants du PQ Saint-Henri.

« Je suis très contente des gens que j'ai rencontrés, a-t-elle dit à LA PRESSE, hier, au cours d'une interview téléphonique. Il était fondamental pour moi de retrouver des gens qui avaient le goût de travailler avec moi et je suis rassurée de ce côté. Je suis heureuse. Ça va être très très le «fun». Mon seul regret c'est que je ne pourrai pas battre Bourassa ».

On sait que Mme Lalonde aurait souhaité être candidate à nouveau dans Bertrand, où elle a

été défaite par M. Robert Bourassa lors de l'élection complémentaire du 3 juin dernier. Mais le chef du PQ, M. Pierre Marc Johnson, a en quelque sorte imposé la candidature du maire de Boucherville, M. Jean-Guy Parent, en le nommant ministre la semaine dernière.

Fort déçue à ce moment-là, Mme Lalonde s'est fait une raison depuis. À la suite d'une conversation avec M. Johnson, elle a acquis la conviction qu'il souhaitait qu'elle fasse partie de son équipe, ce que confirmerait d'ailleurs les proches du premier ministre.

Saint-Henri lui semble être une circonscription très «prenable» pour le PQ, qui l'avait d'ailleurs emportée, avec M. Jacques Couture, en 1976. En 1981, le libéral Roma Hains, qui sera de nouveau sur les rangs, avait gagné avec seulement 71 voix de majorité.

La division entre les péquistes, très vive depuis le congrès de

janvier, semblait toutefois favoriser le libéral.

Le président de l'exécutif, M. Robert Blondin, un orthodoxe très militant, disait n'être resté au parti que dans l'espoir d'empêcher M. Johnson de s'en emparer. Il a travaillé pour Mme Pauline Marois pendant la course au leadership et ne se cachait pas pour dire qu'il démissionnerait si M. Johnson était élu.

Mais la venue de Mme Lalonde l'a fait changer d'idée. « Saint-Henri, c'est un comté ouvrier où il y a 32 p. cent de chômage. Avec son passé syndical, son intérêt pour l'emploi et ses préoccupations sociales, Mme Lalonde est une candidate avec qui il me sera très agréable de travailler », a-t-il déclaré hier à LA PRESSE.

Il affirme même que la venue de l'ancienne vice-présidente de la CSN est bien vue de tous et que pour la première fois depuis longtemps les péquistes de Saint-Henri mettront fin à leurs querelles.



**PARIS
PRINTEMPS-ÉTÉ
86**

Anne Richer

Envoyée spéciale de La Presse

**L'espoir
d'un beau
printemps
pour 86**

■ PARIS — Est-ce l'effet du soleil, de la douceur du temps qui règne sur Paris ?

Est-ce la fin du jour qui a donné du vague à l'âme aux invités ?

Quoi qu'il en soit Sonia Rykiel a connu une belle victoire à Paris.

Elle qui aime communiquer de toutes les manières, s'est une fois de plus bien fait comprendre: elle ne fera pas de concessions, cherchera avant tout à rendre la femme plus sûre d'elle-même, plus résolument féminine, heureuse de l'être et bien dans sa peau.

La magie a agi. Les vêtements qu'elle a créés pour le printemps prochain sont conformes à cette philosophie, et par conséquent ont connu un succès immédiat.

Elle a présenté un pantalon. Elle ne l'a pas inventé mais il fallait y penser: formant jupe devant, mais fermé comme un pantalon arabe. Confortable, généreux.

Ensuite elle est allée à l'autre extrême: cette fois avec un short de cycliste, très collant, mais porté avec ces grands chandails qu'on lui connaît, en noir, en blanc. Tout le monde a reconnu son style, pourtant renouvelé.

Elle met un noeud doré entre deux seins. Mais ce qu'elle fait surtout c'est de mettre en valeur le corps de la femme; par des décolletés vertigineux, notamment.

Elle a de drôles de chapeaux, des grandes jupes jaunes derrière, noires devant. Des rayures comme il se doit. Du velours aussi, des noeuds aux endroits les plus inattendus, des drapés, des plis. De tout pour faire une femme-femme sans complexe.

Et elle a couronné le tout d'une trouvaille spectaculaire: une mariée en « négatif », blanche devant, noire derrière, accompagnée de toute une série de femmes en robes longues technicolor.

C'était dimanche. La semaine a donc joliment commencé.

Les collections printemps-été sont vues par exactement 1 636 journalistes venus de 37 pays. Et le beau temps qui se poursuit donne à penser que cette mode légère serait plus appropriée maintenant que tous nos chauds vêtements d'automne!

A travers les nombreuses présentations, les Italiens ont été aussi très remarqués: Enrico Coveri, Cerruti, et Angelo Tarlazzi. Ce dernier a présenté bien sûr des tricots; petites robes moulantes et douces, des tailleurs très seyants et comme tout le monde, Français ou Allemands, des vêtements rayés, du noir et du blanc, mais à sa manière. Il glorifie le lin par son choix des lignes et des couleurs. C'est assurément une collection féminine.

Hier la journée s'est poursuivie avec les très connus: Chanel, Daniel Hechter, Nina Ricci, Christian Dior, Grès, Valentino, etc.

Il y a beaucoup à dire sur chacun d'eux: on sent dans l'ensemble une forte tendance de recherche de nouvelles formes. Mais ils sont encore les dépositaires de la classique élégance française.

Valentino a une collection intéressante: des vêtements très bien construits qui donnent beaucoup de grâce au corps.

Mais avec le temps qui passe, le grand moment approche: les journalistes ne savent pas encore qui va gagner les Oscars de la mode, mais 200 d'entre eux seront appelés à voter mercredi soir au terme de la présentation des collections.

On va accorder l'Oscar de la meilleure collection printemps-été 86; l'Oscar du créateur de l'année; l'Oscar de la meilleure collection étrangère présentée à Paris.

L'attribution des Oscars, manifestation organisée par la Fédération française du Prêt-à-Porter se fera le soir même au cours d'un gala, à l'Opéra de Paris, en présence du ministre de la culture Jack Lang.



La collection Printemps-Été 86 de Casteljacob comprend ce coton imprimé à l'effigie des Beatles. téléphoto Reuter

**Taxi
pour
dames**

■ LLANELLI, Pays de Galles (AP) — Glanys Preston a inauguré hier un nouveau service de taxi réservé exclusivement aux dames, à Llanelli, une ville de 26 000 habitants dans le sud du pays de Galles.

« Il ne s'agit pas de discrimination sexuelle. Certaines femmes préfèrent avoir une conductrice, surtout le soir », déclare Mme Preston, âgée de 37 ans. Son mari est entièrement d'accord et gère avec elle ce nouveau service.

« Il y a juste un ou deux chauffeurs de taxi qui m'ont regardée de travers, mais je suis sûre qu'il y a assez de travail pour tout le monde. Ils n'ont aucune raison de se plaindre. »

Et puis, conclut Glanys Preston, « avec une femme-chauffeur, les clientes peuvent réellement bavarder, bien plus qu'avec un homme. Une fois qu'on a parlé de la température avec un homme, c'est le silence ».

**APPRENEZ
L'ANGLAIS
Chez VOUS**

Apprenez rapidement l'anglais grâce aux cours de la Télé-université!

Apprenez l'anglais chez vous :

- à peu de frais (67,50 \$)
- avec une documentation écrite et des cassettes
- sous supervision professionnelle (tuteur).

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

Télé-université

Montréal (514) 522-3540
sans frais : 1-800-361-6808

Université du Québec
Télé-université

1986: MAINTENANT C'EST NISSAN.

Voici les Nissan 1986. Elles vous en donnent plus pour votre argent: plus de qualité, plus de style, plus de choix que jamais auparavant. Si vous avez envie d'en savoir plus, rendez-vous chez le concessionnaire. Vous comprendrez que maintenant c'est Nissan.

Pur plaisir à prix modique.

La Micra 1986 vous donne plus de plaisir pour votre argent. Fringante. Spacieuse. Agile. Boîte automatique en option. À partir de 6 556 \$*.

NISSAN MICRA




MICRA GL

Six Sentra. Six premiers choix!

La Sentra 1986 fera bien des heureux. D'abord, elle est livrable en six modèles différents: deux portes (2 modèles), quatre portes, à hayon, familiale et diesel. Et l'intérieur vous réserve d'heureuses surprises, avec des caractéristiques tout à fait inattendues. Prix raisonnable à partir de 7 696 \$*.

NISSAN SENTRA



FAMILIALE SENTRA XE

Une approche nouvelle.

Cette traction avant de Nissan se conduit comme une voiture. Mais ouvrez les deux portes coulissantes sur le côté et vous constaterez que la Multi est aussi spacieuse qu'une petite fourgonnette. Et maintenant il existe une version à 4 roues motrices, encore plus pratique. À partir de 12 496 \$* pour la Multi à 2 roues motrices.

NISSAN MULTI



MULTI À 4 ROUES MOTRICES

Une sportive au prix d'une économique!

La Pulsar NX 1986. Traction avant. De la place pour 4. Pleine d'allant. Pleine de caractéristiques avantageuses. Prix étonnant: à partir de 9 696 \$*.

NISSAN PULSAR NX



PULSAR NX

Un puissant Sx-Appel!

Les amateurs de voitures sport sont impressionnés: intérieur avant-gardiste, puissant moteur à injection de carburant, tenue de route exceptionnelle. Sans parler de la version Turbo. Mais ce qui impressionne encore plus, le prix: à partir de 12 396 \$*.

NISSAN 200SX



200SX TURBO

Pleine de luxe, pleine d'allant.

La Maxima est une traction avant pour l'acheteur qui accorde de l'importance au design et à la technique d'avant-garde. Nombreuses caractéristiques de luxe y compris la climatisation. Puissant moteur V6, avec boîte automatique ou manuelle à 5 rapports. Quelle satisfaction d'en avoir pour votre argent! À partir de 19 016 \$*.

NISSAN MAXIMA



MAXIMA SE

Encore à 7 994 \$. Pourquoi payer plus?

Le King Cab Standard 1986 est encore au même prix que le 85. 7 994 \$*.

Encore le King Cab compact le moins cher au Canada. Plus de 900 \$ moins cher que GM. Plus de 1 200 \$ moins cher que Toyota. Et 1 000 \$ moins cher que Mazda.

NISSAN KING CAB



NISSAN KING CAB STD

Pour les durs de dur

Vous travaillez dur? Vous jouez dur? Alors essayez-vous sur un Nissan 4X4. Puissant moteur de 2.4 litres avec boîte à 5 rapports. Suspension service sévère. Construction solide. Le Nissan 4X4 est un dur de dur. Mais... êtes-vous à la hauteur? À partir de 11 096 \$*.

NISSAN 4X4



NISSAN 4X4 À CAISSE ORDINAIRE

* Achat ou location, les prix mentionnés sont ceux des modèles de base, soit les prix qui ont été suggérés par le fabricant en date du premier septembre 1985. Ces prix ne comprennent pas les frais de transport, les frais de livraison, l'immatriculation ou les taxes. Le concessionnaire peut demander un prix inférieur. Certains des équipements représentés ou décrits sont optionnels moyennant supplément.

Programme sécuritaire prolongé Pour ajouter à votre tranquillité d'esprit, adhérez au "Programme sécuritaire prolongé" de Nissan au moment d'acheter votre nouvelle voiture ou votre nouveau camion Nissan.

COMMUNIQUÉ

La direction du Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie (Couvent d'Outremont) invite toutes ses anciennes élèves et professeurs à un dîner annuel servi de 18 heures à 21 heures, jeudi le 24 octobre 1985, au 628, chemin de la Côte Ste-Catherine. R.S.V.P. au 735-6261.

LES PROS NISSAN

AUTO GOUVERNEUR INC. 1501, boul. des Laurentides LAVAL 668-1650 ST. EUSTACHE NISSAN LTÉE. 801, boulevard Sauvé ST. EUSTACHE 472-8606 ROGER BAUDIN AUTOMOBILES INC. 1051, avenue Bellevois MONTRÉAL-NORD 321-8600	BROADWAY AUTOMOBILE LTÉE 7550, rue Broadway VILLE LASALLE 366-8931 ALEXANDER AUTOMOBILES INC. 4100, Chemin Gascon TERREBONNE 477-1441	GARAGE MODELAUTO INC. 12230 est. rue Sherbrooke POINTE-AUX-TREMBLES 645-3546 CITE NISSAN 3500 ouest, rue Jean-Talon MONTRÉAL 739-3175 BRUCY AUTO INC. 980, boul. Harwood VAUDREUIL 455-1434	FAIRVIEW NISSAN LIMITÉE 345, boul. Brunswick POINTE-CLAIRE 697-9141 AUTOMOBILES RÉAL CROTEAU LIMITÉE 760 est. rue St. Charles LONGUEUIL 677-8953 LABELLE NISSAN 818 Labelle Boulevard BLAINVILLE 430-4120	GARAGE DUMOULIN LIMITÉE 8115, boulevard Lévesque St. François LAVAL 665-7450 SNYDER NISSAN LTÉE. 2125, rue Notre Dame LACHINE 634-7211 MERCIER NISSAN INC. 55, rue St. Jean Baptiste ouest MERCIER 691-9541	MANOIR NISSAN INC. 225, boul. Brien REPENTIGNY 585-5824 BELLEMARE NISSAN LTÉE. 10305, avenue Papineau MONTRÉAL 382-2780
---	---	---	--	---	---

Coupable de meurtre, Sylvain Roy connaîtra sa sentence en décembre

Pontiac a d'autres p'tites nouvelles pour vous!

Une p'tite qui boit au compte-gouttes



7 L / 100 km
40 mi / gal



Chiffres basés sur les méthodes d'essai 1986 de Transport Canada (cote combinée) pour une Pontiac Acadian avec moteur de 1,6 litre et boîte manuelle 5 vitesses. Vos résultats peuvent varier selon l'utilisation que vous en faites.

PLAN DE PROTECTION GM
3 ans/60 000 km
MAINTENANT SANS SUPPLÉMENT

Pontiac Acadian 86 ON FAIT ROUTE ENSEMBLE

Les clients du Trust Royal ont le meilleur Compte de chèques à intérêt quotidien au pays

Comparez

Pourquoi vous contenter de moins?

Nos concurrents ont modifié leurs comptes de chèques pour mieux les adapter à leurs systèmes. Mais nous, nous avons modifié les nôtres pour mieux servir nos clients. Résultat: le meilleur Compte de chèques à intérêt quotidien qu'on puisse trouver auprès des grandes banques ou sociétés de fiduciaire au Canada. En fait, vous ne trouverez nulle part ailleurs autant d'avantages, avec un seul compte.

✓ Nous retournons les chèques acquittés. *Gratuitement!* Vous épargnez ainsi de précieuses heures de travail en faisant la concorde de votre carnet de chèques. Les chèques ainsi retournés pourront également constituer des preuves sans frais.

✓ Plus le solde de votre compte est important, plus le taux d'intérêt dont vous bénéficiez est élevé. Certains de ces taux rivalisent même avec ceux des dépôts à terme. Nous offrons également un taux très concurrentiel à l'intention des clients qui conservent un solde mensuel moyen de 1 000 \$. Et tant que vous conservez ce solde, vous pouvez tirer des chèques sans frais.

✓ Le Trust Royal offre un taux d'intérêt privilégié sur les soldes supérieurs à 25 000 \$. Le Compte de chèques à intérêt quotidien du Trust Royal est donc idéal

pour les investisseurs. Si, par exemple, vous liquidez des Obligations d'épargne du Canada pour une valeur de 25 000 \$ ou si vous vendez votre maison et que vous décidez d'attendre le moment opportun avant de réinvestir la somme correspondante, vous pouvez la déposer dans votre Compte de chèques à intérêt quotidien pour avoir droit à un taux d'intérêt privilégié sur votre argent tous les jours de l'année!

✓ Nous calculons l'intérêt sur la moyenne des soldes quotidiens à la fermeture des bureaux pour l'ensemble du mois. En d'autres termes, vous ne perdez rien les jours où votre solde est particulièrement élevé.

✓ Le Trust Royal vous offre un meilleur système de gestion de vos dossiers. Tout d'abord, nous vous offrons un relevé de compte pour chaque mois civil de l'année. Nos concurrents sortent généralement des relevés de compte tous les 30 jours. Selon nos clients, les chèques retournés et ce relevé de compte mensuel leur permettent de gagner des heures de vérification fastidieuse.

✓ Nous vous offrons également une CARTE DE SERVICE SELECT* grâce à laquelle vous avez accès à votre Compte de chèques à intérêt quotidien dans toutes

nos machines bancaires automatisées partout au Canada. En plus, avec notre SERVICE SELECT*, il vous suffit de présenter votre carte dans n'importe quelle succursale du Trust Royal pour faire des affaires comme si vous étiez à votre succursale habituelle.

✓ La plupart des succursales du Trust Royal vous ouvrent leurs portes tard le soir, et même le samedi. Pratique, n'est-ce pas?

✓ Le Trust Royal vous offre en plus un Compte de chèques à intérêt quotidien pour vos épargnes en dollars américains. Si vous séjournez longtemps chez nos voisins du Sud, ou que vous fassiez souvent des achats ou des placements aux États-Unis, ce compte peut vous être très utile.

En fait, c'est très simple. Le Trust Royal est attentif à vos besoins. Notre Compte de chèques à intérêt quotidien est là pour le prouver.

Alors, on vous en ouvre un aujourd'hui?

Partenaire de votre avenir

TRUST ROYAL

■ Sylvain Roy, le chômeur de 20 ans qui a été reconnu coupable de meurtre sans préméditation par un jury des Assises, samedi dernier, ne connaîtra sa sentence qu'en décembre.

JOYCE NAPIER

Après avoir délibéré pendant plus de huit heures vendredi soir et samedi matin, le jury, composé de sept hommes et de cinq femmes, a prononcé un verdict de culpabilité.

Le juge Claire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure, qui a présidé le procès, devra étudier un rapport préparé par la cour et entendre les points de vue des avocats, le 6 décembre, avant de rendre sa sentence.

Sylvain Roy est passible d'un emprisonnement à vie et, si en rendant sa sentence le juge suit la suggestion du jury, il ne pour-

ra pas être libéré avant d'avoir purgé une peine d'au moins 15 ans.

L'accusé, qui avait témoigné pour sa défense la semaine dernière, avait souligné à la cour qu'il n'avait gardé de ce soir fatidique qu'un souvenir flou. Il aurait bu une quinzaine de bières, 10 verres de cognac et avait avalé 35 comprimés calmants le 16 mai dernier, quelques heures avant de se rendre en compagnie de son complice chez la victime, Mme Yvonne Dion, belle-mère de l'artiste Tex Lecor.

Il avait admis devant la cour qu'il était présent lors du crime, mais que c'était son complice qui avait étranglé et ensuite pendu Mme Dion.

L'accusé avait aussi affirmé qu'il connaissait bien la victime qui « était la seule femme qui me parlait même si j'avais les cheveux longs ».

Camil Richard subit son procès pour le meurtre de sa femme

■ C'est un jury des Assises, composé de sept hommes et de cinq femmes choisis hier matin, qui décidera du sort de Camil Richard, accusé d'avoir tué sa femme Lorraine Roussy, dont le corps calciné a été retrouvé dans un bois de Laprairie, en avril dernier.

À l'ouverture du procès devant le juge Pierre Pinard, de la Cour supérieure, l'avocat de la Couronne, Me Claude Chartrand, a souligné à la cour qu'il entendait prouver que c'est l'accusé qui a tué et ensuite brûlé le corps de la victime.

Rappelés que le 8 avril dernier, deux bucherons ont décou-

vert le cadavre calciné de la jeune femme. Deux semaines plus tard, la police, qui ignorait toujours l'identité de la victime, avait publié des annonces dans les journaux. Le 19 avril, Richard se présenta en disant qu'il connaissait la victime. Après avoir analysé les fiches dentaires de cette dernière, les policiers conclurent qu'il s'agissait bel et bien de la femme de Camil Richard.

Deux jours plus tard, la police se rendait chez Richard, au 425, rue des Ecluses, à Sainte-Catherine d'Alexandrie, où il avait habité avec sa femme. Le plancher ayant été refait à un endroit, la police en défit une partie et découvrit des taches de sang.

Inculpé pour avoir blessé deux policiers au fusil automatique

■ WINNIPEG (PC) — Un jeune homme de 22 ans a été inculpé hier sous sept chefs d'accusation, dont deux de tentative de meurtre, en rapport avec l'attaque au fusil semi-automatique, survenue dimanche soir, de deux policiers de Winnipeg.

Les policiers ont été blessés alors qu'ils pourchassaient à pied un individu qui, selon un témoin, était vêtu comme Rambo, le personnage de film incarné par l'acteur Sylvester Stallone.

Les deux policiers, Kim Koswin et Kelly Harrington, reposaient hier à l'hôpital dans un état sta-

ble, souffrant de blessures par balles aux bras et aux mains.

L'accusé, Bruce Roy Brown, un homme de petite taille et de forte stature, des tatouages dessinés sur les biceps, a brièvement comparu hier en cour. Il doit à nouveau être amené devant le juge aujourd'hui.

Brown, qui serait originaire de l'est du Canada, a été arrêté environ deux heures après l'incident, alors qu'il se trouvait chez lui. Il avait été libéré en avril dernier après avoir purgé une peine de 25 mois de prison. Il avait été reconnu coupable de crime contre la propriété.

Une forte odeur de gaz chasse des citoyens de leur maison, à Laval

■ Plusieurs maisons et logements de la Montée du Moulin, près de la rue Marius-Barbeau, dans le quartier Saint-François à Laval, ont été évacués hier soir après que les citoyens se soient plaints de fortes odeurs de gaz. Les policiers de Laval ont fait appel aux experts d'Urgence Environnement. Vu la

proximité du pipeline Transcanadien, des tests sur les dangers d'explosion ont été faits. Mais, les experts ont trouvé de l'essence dans les égouts conduisant à une station-service. L'enquête et la surveillance se poursuivent tandis que les citoyens ont pu réintégrer leur domicile.



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Jouer avec la MICRO-INFORMATIQUE ...et gagner

- Vous êtes journaliste, notaire, avocat, traducteur, enseignant, professionnel de la santé, cadre ou dirigeant d'entreprise?
- Vous êtes graphiste, employé de bureau?
- La micro-informatique envahit votre environnement et vous voulez être prêt à vous engager dans le virage technologique.

la Faculté de l'éducation permanente vous propose un programme court de douze crédits en MICRO-INFORMATIQUE dont les objectifs sont:

- de comprendre les différentes facettes de la micro-informatique
- d'utiliser les possibilités des micro-ordinateurs à travers différents champs d'application
- de situer les potentiels et les limites de la micro-informatique en terme de coûts, rendement et en terme d'impact sur le milieu de travail

Demandez l'annuaire, le dépliant

Date limite d'admission pour l'hiver 1986: le 28 octobre 1985
Date limite d'inscription pour tous les étudiants: le 25 novembre

Les candidats admis recevront la documentation nécessaire pour effectuer leur choix de cours avant la date limite d'inscription du 25 novembre 1985.

Renseignements:
Tel.: 343-6090

Où que vous soyez, il y a une succursale du Trust Royal tout près.

630, boul. Dorchester Ouest 7813, boul. les Galeries d'Anjou
Montréal 876-7606 Anjou 353-5882

4145, rue Sherbrooke Ouest 1155, rue Sherbrooke Ouest
Westmount 876-2505 Montréal 288-8282

6955, rue Saint-Hubert 3035, boul. le Carrefour
Montréal 270-1137 Laval 687-8880

424, avenue Dollard 155, rue Notre-Dame
Lasalle 364-2351 Repentigny 581-7252

2150, boul. Lapinière 1301, rue Canora
Brossard 465-9780 Mont-Royal 731-6889

280, avenue Dorval 4945, rue Sherbrooke Ouest
Dorval 636-4740 Montréal 487-2600

42D, boul. Saint-Charles 3131, boul. de la Concorde
Beaconsfield 694-2014 Duvernay 661-8110

195, boul. les Promenades 5285, ch. Queen Mary
St-Bruno 653-8959 Montréal 487-5733

226A, boul. d'Anjou
Châteauguay 691-2500

DÉJÀ EN PRISON POUR OUTRAGE AU TRIBUNAL

L'avocat Pierre Morin sera accusé du meurtre de Jacques Auclair

Un avocat de Saint-Jérôme, Me Pierre Morin, qui purge une peine de deux ans de prison à Sainte-Anne-des-Plaines pour ou-

trage au tribunal, a été dénoncé pour meurtre au premier degré hier devant la Cour supérieure, alors qu'il s'appretait à demander au tribunal de le transférer dans une autre prison.

JOYCE NAPIER

Me Morin avait l'intention de demander au juge Claire Barrette-Joncas de la Cour supérieure qu'on le transfère de la prison à

securité maximale de Sainte-Anne vers une institution moins stricte, vu la relative banalité de sa condamnation pour outrage au tribunal. Mais alors qu'il allait plaider sa cause, il agit en tant qu'avocat et accusé - la couronne lui a signifié qu'il était mis en accusation pour le meurtre au premier degré de Jacques Auclair, propriétaire du club vidéo le Centre international Vidéo Film, abattu de trois balles le 23 avril 1984, dans son magasin situé au 9335 rue Saint-Hubert.

L'avocat a jugé bon de remettre l'audition de sa requête à plus tard.

Enquête préliminaire le 11 novembre

La date de son enquête préliminaire relativement au meurtre d'Auclair a été fixée au 11 novembre.

Rappelons que Me Morin avait pris la fuite, en mars dernier, après avoir été reconnu coupable d'outrage au tribunal à Saint-Jérôme. L'avocat avait aidé la police à faire condamner un ex-procureur de la couronne, Gilles Harris, qui avait encaissé deux

lots-de-vin totalisant \$1000 en décembre 1982 et en juin 1983.

C'était Me Morin lui-même qui avait offert ces pots-de-vin à M. Harris afin d'obtenir des sentences moins lourdes pour certains de ses clients. En août, il avait tout raconté à la police, qui en

échange de ses aveux, avait renoncé à l'accuser et lui avait laissé sa liberté.

Cité par le Barreau des Laurentides

Mais le Barreau des Laurentides avait alors décidé de citer Me Morin pour outrage au tribunal en alléguant qu'en offrant des pots-de-vin l'avocat avait fait entrave à la justice.

Il fut reconnu coupable, mais prit la fuite, et c'est en son absence que le juge Kevin Downs l'avait condamné à deux ans de prison.

En août dernier Me Morin, qui avait été radié temporairement du barreau, est revenu pour subir

sa sentence. Toutefois, les tribunaux judiciaires de l'avocat n'en étaient pas pour autant tenues.

En effet, le 27 septembre dernier, il était cité à procès pour avoir recélé la Chrysler New Yorker de son ex chauffeur, et avoir frustré un de ses clients de Saint-Jérôme d'une somme de \$25000.

Il a aussi payé deux amendes de \$500 pour avoir eu en sa possession des armes illégales.

Et finalement hier, l'avocat a été dénoncé pour le meurtre d'Auclair. Me Morin était l'avocat de la femme de la victime, Nicole Normand-Auclair, qui avait intentées des procédures de divorce lorsque son mari a été abattu.

Connaissez-vous le rendement de vos Obligations d'épargne du Canada?

D'année en année, les Obligations d'épargne du Canada vous assurent un rendement avantageux. Quand les taux montent, le taux de vos obligations est normalement ajusté. Quand les taux descendent, le minimum garanti vous protège. Voici donc ce que rapportent les obligations que vous détenez.

ÉMISSIONS DATÉES DE 1984, 1983 ET 1982

Pour l'année commençant le 1^{er} novembre 1985, les taux minimums des émissions S-39 de 1984 et S-38 de 1983 ont été majorés au taux de cette année soit 8 1/2%; celui de l'émission S-37 de 1982 demeure à 8 1/2%. Chaque \$1 000 d'obligations à intérêt régulier de ces émissions rapportera \$85 le 1^{er} novembre 1986. Après cette période, les taux minimums garantis de 7% pour les émissions S-39 ainsi que S-38 et de 6 1/2% pour l'émission S-37 continueront de s'appliquer jusqu'à l'échéance respective de ces émissions.

ÉMISSIONS DATÉES DE 1981, 1980, 1979 ET 1977

Pour l'année commençant le 1^{er} novembre 1985, les obligations de ces émissions bénéficieront de leur taux minimum garanti de 10 1/2% et ce, jusqu'à leur échéance. Chaque \$1 000 d'obligations à intérêt régulier de ces émissions rapportera un intérêt de \$105 le 1^{er} novembre 1986.

Vous avez donc grand intérêt à conserver vos obligations.

Voici comment croîtra une obligation à intérêt composé de \$1 000 des émissions en cours.

Émissions	(S-39) 1984/85	(S-38) 1983/84	(S-37) 1982/83	(S-36) 1981/82	(S-35) 1980/81	(S-34) 1979/80	(S-32) 1977/78
Valeur au 1 ^{er} novembre 1985	\$1 112.50	\$1 220.04	\$1 366.45	\$1 645.31	\$1 886.99	\$2 109.16	\$2 431.91
Valeur au 1 ^{er} novembre 1986	\$1 207.06	\$1 323.75	\$1 482.59	\$1 818.07	\$2 091.80	\$2 339.93	\$2 699.28

Comme vous le constatez, vous avez tout avantage à garder vos Obligations d'épargne du Canada. Pour les mêmes raisons, vous avez aussi tout avantage à en acheter de nouvelles, car elles constituent encore l'un des meilleurs placements que vous puissiez faire. La nouvelle émission rapporte 8 1/2% la première année et un minimum garanti de 6 1/2% chacune des six années suivantes jusqu'à l'échéance.

Achetez vite les vôtres à compter du 23 octobre!

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Canada

ASTRAL Solde à 1c

Un objectif 28mm pour 1c

Zoom Image 70-300 F/5.6
Zoom téléobjectif compact à longue portée pour de gros-plans saisissants! Mise au point macro et verre optique traité multi-couches - il vous rapproche jusqu'à 6x du sujet!

199⁷⁷

Canon T-70
Appareil 35mm avec objectif automatique et système autofocus.

199⁷⁷ Rabais \$20

Minolta X370
Appareil 35mm avec objectif automatique et système autofocus.

15% DE RABAIS sur un flash de votre choix

2^e jeu de 24 photos couleur 1c

169⁷⁷ MINOLTA

149⁷⁷ Canon

69⁷⁷ IMAGE

15% DE RABAIS sur un sac à accessoires de votre choix

Incroyable solde d'accessoires à 1c!

Image CB-21
Flash compact automatique avec tête orientable pour des effets d'éclairage professionnels.

29⁷⁷

Image TN-20
Télescope compact en aluminium noir avec tête panoramique et sections verrouillables.

29⁷⁷

Album Image "Designer" veut contenir plus de 200 photos!

9⁹⁹

Achetez un flash Image... Pour 1c vous obtenez:

Achetez un trépied Image... Pour 1c vous obtenez:

Achetez un album Image... Pour 1c vous obtenez:

astral

Tout Pour La Photo

astra	DEVELOPPEMENT COULEUR SUR PLACE	Place Alexis Nihon Centre Paroisse	937 709	Place Ville Marie	896 661	Centre d'achat Rosebud	721 298	Place Alexis Nihon	937 709	Mail Champlain	671 9835	Les Promenades St Bruno	663 8826
Place Alexis Nihon	937 709	Place Ronveaux	678 4278	702, Université	848 7341	Centre Paroisse	995 6563	1481, Ste Catherine Ouest	935 1194	Galerie d'Anjou	294 2901	Centre d'achat Rosebud	721 2928
Place Vertu	336 8272	Carrefour Laval	687 7988	7034, Saint-Hubert	731 1425	Centre d'achat Rosebud	721 2928	Place Ville Marie	878 9821	Centre Rockland	733 2669	Complexe Desjardins Métro	843 8278

Maintenant ouvert: **Centre Dorval 636-8221**

DU SERVICE ET ENCORE DU SERVICE!

À PRIX SPÉCIAL!
Préparation pour l'hiver, comprenant vérification du carburateur, de la suspension, des freins, des feux et des phares, des systèmes de chauffage et de refroidissement, des charnières et serrures. Incluant remplacement des essuie-glaces et du filtre à essence, changement d'huile et du filtre.

EXCLUSIF!
Notre service après-vente s'occupe exclusivement de la marque Subaru. Alors quels qu'en soient le modèle et l'année ou quels que soient vos besoins, venez confier votre Subaru à nos spécialistes. Leur expérience et notre stock complet de pièces vous assureront d'un service rapide et exclusif.

LSUBARU MONTREAL

3900, RUE JEAN-TALON OUEST — PRÈS DE CÔTE-DES-NEIGES • 737-4441

PROPOSITION DU CANDIDAT GEORGES BOSSÉ Deux ans d'austérité pour refaire une santé à Verdun

La solution aux problèmes financiers de Verdun n'est pas l'annexion à Montréal. Il faut plutôt passer au peigne fin l'administration des cinq dernières années et accepter une gestion serrée durant deux ans, période au cours de laquelle il y aura lieu de rationaliser tous les services.

FLORIAN BERNARD



Georges Bossé

de recycler le personnel et de mettre fin à certaines dépenses inutiles.

C'est la seule façon, selon le candidat à la mairie Georges Bossé, de remettre de l'ordre dans les finances de la ville et de garantir l'avenir.

En conférence de presse, hier matin, M. Bossé et les membres de son parti ont proposé aux Verdunois de consentir à s'imposer certaines sacrifices durant une période de deux ans et de sauvegarder du même coup leur autonomie par rapport à Montréal.

«La situation financière de la ville n'est pas reluisante, a dit M. Bossé, mais elle n'a pas le ca-

ractère dramatique décrit par le maire sortant, Lucien Caron. Elle est loin d'être comparable à celle de Pointe-aux-Trembles au moment de l'annexion. Une gestion serrée durant deux ans permettrait de remettre le budget en équilibre.»

Selon M. Bossé, le conseil sortant a négligé de redresser les finances de la ville en fin de mandat parce que des ententes avaient déjà été conclues avec Montréal dans le but de préparer un règlement d'annexion.

«On a tout simplement oublié que les citoyens, en majorité, ne veulent pas vendre leur ville au géant montréalais, a enchaîné M. Bossé, et qu'ils ne permettront pas une répétition du scénario qui a prévalu à Saint-Michel et Pointe-aux-Trembles.»

M. Bossé a ajouté qu'un récent sondage indique que 89 p. cent de la population de Verdun rejetera tout règlement d'annexion si on lui garantit que les finances municipales peuvent être redressées dans un délai raisonnable.

«À la suite d'études que nous avons faites en collaboration avec les employés de la ville, nous sommes persuadés que deux années de gestion contrôlée et serrée, en coupant le gras inutile, suffiraient à assainir nos finances, sans avoir à recourir à des hausses draconiennes de taxes», a déclaré le candidat à la mairie.

«Notre épanouissement collectif, notre autonomie et notre fierté passent d'abord par l'étape essentielle de l'assainissement des finances publiques. C'est un défi de taille que nous sommes prêts à relever, en collaboration avec les citoyens. Une fois le cap de ces deux années franchies, dans un climat où les passions seront apaisées, il sera alors temps de procéder à l'élaboration d'un plan directeur pour l'avenir de Verdun», a conclu M. Bossé.

MONTRÉAL-EST

Vaillancourt craint que Montréal ne prépare l'annexion

L'adversaire du maire Yvon Labrosse à la mairie de Montréal-Est, Alain Vaillancourt, a déclaré hier que certaines informations lui font croire que Montréal prépare en sourdine une proposition d'annexion.

FLORIAN BERNARD

Selon lui, les dirigeants de Montréal attendent l'issue du procès en appel logé par le maire Labrosse avant de lancer leur offensive annexionniste. Cette cause en appel doit être entendue le 11 novembre, après l'élection. M. Vaillancourt a déclaré que s'il est élu, il s'opposera farouchement à tout projet d'annexion.

Rappelons que dans un premier jugement, le maire Labrosse avait été condamné à la disqualification mais qu'il avait décidé de se pourvoir en appel. Entretiens, M. Labrosse a décidé de briguer de nouveau les suffrages à la mairie.

Son adversaire à la mairie, M. Vaillancourt, a soutenu que les citoyens de Montréal-Est, s'ils réélisent le maire actuel, risquent d'avoir à retourner aux urnes dans un court délai.

Or, selon M. Vaillancourt, les dirigeants de Montréal profiteraient d'une telle situation pour lancer une campagne d'annexion. La municipalité de Montréal-Est demeure l'unique enclave à l'hégémonie territoriale de Montréal jusqu'au bout de l'île, c'est-à-dire jusqu'au pont Le Gardeur.

M. Vaillancourt a dit hier qu'advenant que la Cour d'appel maintienne la disqualification du maire, il y aura une période d'instabilité politique et, peut-être, une mise en tutelle par la Commission municipale du Québec.

D'autre part, quatre des conseillers opposés au maire Labrosse sont de nouveaux candidats. «Si le maire est maintenu dans ses fonctions, la bataille continuera de régner au conseil», a dit M. Vaillancourt.

«Ce qu'il faut, a conclu M. Vaillancourt, c'est une nouvelle équipe, farouchement opposée à tout projet d'annexion à Montréal, qui emploiera tout son temps à redresser la situation économique, financière et démographique de la ville.»



Alain Vaillancourt

Revicentre: Landry et Lefebvre signent un accord pour Laval

Le nouveau ministre des Finances du Québec, et député de Laval-des-Rapides à l'Assemblée nationale, M. Bernard Landry, ainsi que le maire Claude Lefebvre, ont signé hier à l'hôtel de ville de Laval une entente de \$1 million dans le cadre du programme Revicentre.

Lancé en décembre 1983, ce programme offre aux municipalités la possibilité d'obtenir des subventions gouvernementales pour moderniser leur centre-ville.

Resultat de la fusion de 14 vil-

les, il y a 20 ans, Laval n'a aucun véritable ou unique centre-ville. En conséquence, la subvention sera répartie entre divers quartiers, correspondant aux anciennes municipalités.

Il a d'ailleurs été nécessaire de modifier la loi pour permettre à Laval de bénéficier du programme.

L'annonce de cette subvention arrive en fin de campagne électorale, le maire Lefebvre sollicitant un renouvellement de mandat à la mairie aux élections du 3 novembre.

CONTESTATION SYNDICALE

Les policiers de la SQ vont attendre un mois

De guerre lasse, les membres de l'Association des policiers provinciaux du Québec ont décidé d'attendre l'arrivée au pouvoir du prochain comité exécutif avant d'entreprendre de nouvelles démarches qui pourraient leur permettre d'examiner les états financiers du syndicat.

Des qu'ils connaîtront les noms des dix-neuf policiers qui formeront le conseil de direction, les contestataires entendent exiger, par voie de résolution, la création d'un «comité des finances» qui s'occupera de la gestion des revenus et des dépenses du syndicat. Une dizaine de membres de

l'actuel conseil de direction de l'APPQ font des pieds et des mains, depuis un mois, pour obtenir un droit de regard sur les livres comptables de leur association. Une mise en demeure adressée, il y a deux semaines, aux dirigeants actuels n'a pas suffi à faire fléchir l'exécutif du syndicat.

Le président de l'APPQ, Raymond Richard, qui sollicite un quatrième mandat à la tête du syndicat, n'a encore jamais commenté publiquement cette affaire qui secoue les 4300 membres de l'APPQ. Le résultat des élections sera dévoilé le 16 novembre, à Drummondville.



Le voici ENFIN!

Le chien de GIRERD

En soyeuse peluche blanche, la reproduction du chien du célèbre caricaturiste de LA PRESSE. Avec ses grandes oreilles, ses yeux noirs et ses sourcils en accent circonflexe. 15% POUCES DE HAUTEUR (40 cm). En vente exclusivement aux Éditions La Presse.

COMMANDEZ TOUT DE SUITE!

Procurez-vous le chien de GIRERD pour seulement **19.95\$** (plus taxe, poste et manutention)
COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE 285-6984

Économisez temps et argent en commandant aux Éditions La Presse par téléphone. Vous n'avez qu'à composer le numéro 285-6984, donner votre numéro de carte VISA ou MASTERCARD et le tour est joué. Ce service vous est offert du lundi au vendredi de 9 h à 16 h. Prière de noter que les échanges et les remboursements ne sont pas acceptés.



BON DE COMMANDE

Veillez me faire parvenir () Chien(s) de Girerd au prix de 19.95\$, plus 1.60\$ (9% de taxe provinciale), plus 2\$ (frais de poste et de manutention), pour un total de 23.75\$.

IMPORTANT: Joignez à cette commande un chèque ou mandat payable aux Éditions La Presse Ltée. Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement.

M'Card No. _____
Visa No. _____

À retourner aux:

Éditions La Presse, Ltée, 44, Saint-Antoine ouest, Montréal (Québec) H2Y 1J5

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
PROVINCE _____
CODE POSTAL _____ TÉL _____
TOTAL Ci-joint _____ \$ (Plus \$2 pour frais de poste et de manutention)

SIMPSON

RABAIS 20%

Collants "WonderBra"! Obtenez

les vôtres maintenant chez Simpson!

Galbez vos jambes de leurs plus beaux atours - en collants "WonderBra". Les plus nouvelles teintes de la saison!
TOUT DIAPHANE OU ORDINAIRE.
Pointe invisible ou renforcée. Ord. 3/6.75.
Vente, 3/4.99

TAILLE QUEEN. Ord. 3/8.25
Vente, 3/5.99

SUPPORT DIAPHANE
Ord. 3/9.75
Vente, 3/6.99

BAS AUX GENOUX.
Ord. 6/9.00
Vente, 6/6.69

CULOTTE DE MAINTIEN.
Pointe invisible ou renforcée. Ord. 3/9.00
Vente, 3/6.99

Pour achat en personne seulement
Bas pour dames, 229, centre-ville, Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



Simpson c'est bien moi



20 QUÉBÉCOIS À L'ORDRE DU CANADA

Pierre Trudeau : compagnon

■ OTTAWA (PC) — Soixante-seize Canadiens, dont 20 Québécois, recevront l'Ordre du Canada au cours d'une cérémonie présidée par le Gouverneur général, Mme Jeanne Sauvé, le 30 octobre 1985.

L'ancien premier ministre libéral, M. Pierre-Elliott Trudeau, sera reçu Compagnon de l'Ordre, six Québécois accéderont au titre d'officiers et 13 autres obtiendront l'insigne de membres.

Officiers

- Victor Bouchard, Québec;
- Gilles Boulet, Sainte-Foy;
- M. Rowland Frazee, Montréal;
- Bernard Lamarre, Montréal;
- Renée Morisset, Québec;
- Huguette Olligny, Oka.

Membres

- Sylvie Bernier, Laval;
- Mario Duschènes, Montréal;
- Solange Fernet-Gervais, Hérouxville;
- Fr. Hormidas Gamelin, Buckingham;
- Jean-Pierre Girerd, Laval;
- Phyllis Lambert, Montréal;
- Azilda-Lapierre-Marchand, L'Ange-Gardien;
- M. Marc Leclerc, Granby;
- Père Joseph McCarthy, St-Bruno;
- Jean Pelletier, Québec;
- Sr Claire Perreault, Arthabaska;
- Gaston J. Perreault, Québec;
- Amy F. Williams, Lachine.

SAVIEZ-VOUS QUE LE STRABISME PEUT ÊTRE OPÉRÉ?

Le petit Christian n'aura pas à se sentir gêné toute sa vie à cause d'un oeil qui louche. Ses parents ont fait confiance à un ophtalmologiste, le seul médecin spécialiste des yeux, et il a été opéré ce matin. Dès ce soir, il pourra retirer son pansement et au besoin, son ophtalmologiste pourra lui prescrire des verres correcteurs.



Association des Ophtalmologistes du Québec

UNIQUE À MONTRÉAL
RABAIS JUSQU'À 80%

CHEZ  **COPIE EXPRESS**

LES PLUS BELLES
PHOTOCOPIES AU MONDE
À UNE FRACTION DU PRIX RÉGULIER

PHOTOCOPIES NOIR ET BLANC AVEC XEROS 9900® OU XEROX 9500®

POUR **5¢** LA COPIE OU MOINS!
(Format 8 1/2 x 11 — Recto seulement — Papier bond ultra blanc — Alimentation automatique des originaux — Achat minimum de 5 dollars)

PHOTOCOPIES COULEUR AVEC **CANON COLOR T®**

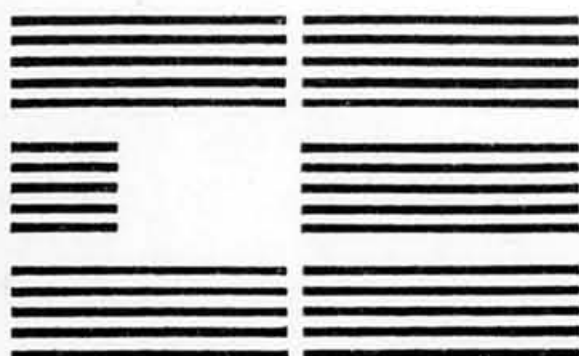
8 1/2 x 11 POUR \$1.25 LA COPIE
11 x 17 POUR \$2.25 LA COPIE

La formidable XEROX 9500® produit des photocopies en noir et blanc d'une qualité rivalisant avec les meilleures impressions en offset avec des plaques de métal.

Le nouveau XEROS 9900® est le copieur/duplicateur le plus avancé et aussi le plus dispendieux sur le marché. Son prix est d'environ trois fois le prix d'une maison moyenne à Montréal.

Le superbe CANON COLOR T® est sans aucun doute la meilleure machine pour photocopies en couleur présentement disponible au Canada. Ses belles photocopies en pleine couleur vivante surprennent même nos clients les plus exigeants.

XEROX 9500 et XEROX 9900 sont les marques de commerce de Xerox Canada Inc. CANON COLOR T est la marque de commerce de CANON INC.



IMPRIMERIE — REPROGRAPHIE

COPIE EXPRESS

945 DE MAISONNEUVE EST
(Métro Berri-de Montigny)
2216 RUE DE BLEURY
(Métro Place des Arts)

526-0057
288-0288

SIMPSON

RABAIS 20%

Tous les menus articles en cuir

"Renwick", "Tilley" et "Buxton"

À prix ordinaires de \$13 à \$49
Prix de vente de 10.40 à 39.20
D'agréables aubaines à empocher! Ne manquez pas cette occasion d'économiser sur menus articles à prix ordinaires pour hommes et femmes - provenant de trois manufacturiers des plus réputés. Vous trouverez des modèles contemporains et couleurs-mode en cuir des plus souples. De notre vaste sélection:

- porte-monnaies, enveloppes, porte-monnaies français, porte-billets, modèles pliants, porte-clefs, porte-cartes de crédit et enveloppes-calculatrices.

Venez dès maintenant profiter de cet excellent achat. Venez tôt pour un meilleur choix.

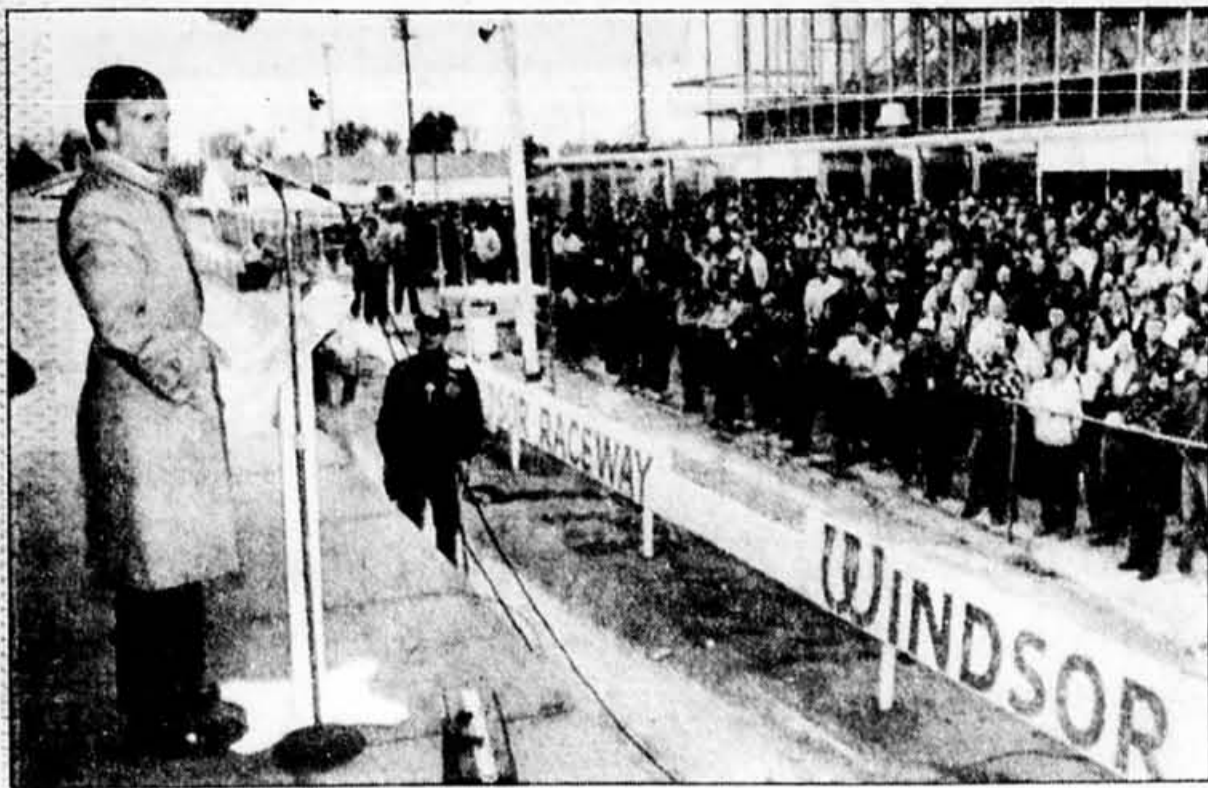
Pour achat en personne seulement
Menus articles en cuir,
225, centre-ville
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



Simpson c'est bien moi



Venez visiter le monde fascinant des petits chez Simpson!
Vêtements, chaussures, accessoires et jouets... au septième, centre-ville.



Bob White explique aux ouvriers de l'usine de Windsor, rassemblés sur le champ de courses, l'entente conclu avec Chrysler.

photolaser CP

Chrysler Canada: l'entente est ratifiée massivement

■ TORONTO (PC) — Les quelque 10 500 travailleurs de Chrysler Canada ont par une forte majorité (97,2 p. cent) approuvé hier un contrat de travail sans précédent qui a mis fin à 5 jours et demi de grève.

Plusieurs sont retournés à leurs postes le jour même, mais ils pourront bien être immobilisés de nouveau, dès le début de la semaine prochaine, si une entente ne survient pas entre Chrysler et ses 70 000 travailleurs américains actuellement en grève.

Le nouveau contrat canadien, d'une durée de 23 mois, prévoit la parité salariale avec les employés des deux autres grands fabricants d'automobiles ainsi que le versement d'une somme nette de \$1 000 en compensation pour les pertes subies à la suite des concessions faites à la compagnie les années passées. Presque 8 000 employés des bureaux et des usines de Windsor, de Toronto et

d'Ajax, Ont., membres des Travailleurs unis de l'automobile, ont voté et 97,2 p. cent d'entre eux ont approuvé les dernières offres.

« Nous nous attendions à ce que les membres appuient l'accord de principe. Mais je dois avouer que je suis très, très heureux de l'ampleur de l'appui que nous a accordé ce vote », a indiqué le président du syndicat, M. Bob White.

C'était la première fois en 60 ans que, devant négocier durant une même année avec ses travailleurs américains et canadiens, Chrysler parvenait en premier lieu à une entente avec les derniers. C'était également la première fois que le syndicat canadien menait des négociations importantes depuis sa scission d'avec l'organisation mère américaine, conclue l'an dernier.

Mais si la grève persiste la se-

maine prochaine aux États-Unis, le no 3 de l'automobile devra mettre nombre de ses employés canadiens à pied, parce qu'il manquera de pièces fabriquées aux États-Unis. Dans un tel cas, les travailleurs canadiens recevront encore l'équivalent de 95 p. cent de leurs salaires réguliers grâce à l'assurance-chômage et à une protection spéciale de la compagnie.

Selon les experts financiers, Chrysler devait perdre autour de \$7 millions par jour avec la grève de ses employés canadiens; aux États-Unis, c'est \$12 millions que la compagnie perd quotidiennement.

Hier, à Highland Park, au Michigan, on ne rapportait aucun progrès dans les négociations entre Chrysler et les travailleurs de ses usines américaines.

En 1984, Chrysler a réalisé des bénéfices records de \$280,6 millions.

SIMPSON
C'EST

SPÉCIAL

ÉCONOMISEZ 25%

Sur notre sélection complète
de robes de soirée spéciales

Vous prévoyez une sortie spéciale? Alors venez profiter de notre vente de robes pour occasions spéciales! Nous vous montrons ici seulement 4 tentations de notre vaste sélection - nous avons une foule d'autres modèles pour vous dans certains endroits de nos rayons de robes. Vous y trouverez:

- Des manufacturiers recherchés tels: "Algo", "Lori Ann", "Nu Mode", "Pantel" et plusieurs autres.
- Des tissus de soirée tels: georgettes, jacquards et jerseys souples.
- Tons vifs et pastel, imprimés et tons unis.
- Tailles pour juniors, moyennes, petites et demi-tailles.

Optez pour une robe spéciale - et économisez!

ÉCONOMISEZ 25% sur une sélection de robes S.V.P.
Robes polyester offertes dans plusieurs jolis modèles. Tailles moyennes 10-18 et demi-tailles 16½ - 24½.

Pour achat en personne seulement
Robes et robes S.V.P., 307/616, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Piquer c'est VOLER
Moi, Je ne vole pas
LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DU COMMERCE DE DÉTAIL
SIMPSONS APPUIE CETTE CAMPAGNE

Simpson **c'est bien moi**



HEURES
D'OUVERTURE
DES MAGASINS
SIMPSON

DU LUNDI AU MERCREDI:
10h à 18h
JEUDI ET VENDREDI:
10h à 21h
SAMEDI:
9h à 17h

CENTRE-VILLE
10h à 18h
10h à 21h
9h à 17h

SUCCURSALES
9h30 à 18h
9h30 à 21h
9h à 17h

RENDEZ-VOUS AU MAGASIN SIMPSON LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS: CENTRE-VILLE, FAIRVIEW, ANJOU, LAVAL ET ST-BRUNO.